l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1394 - 24 mars 1995 - prix : 9 F

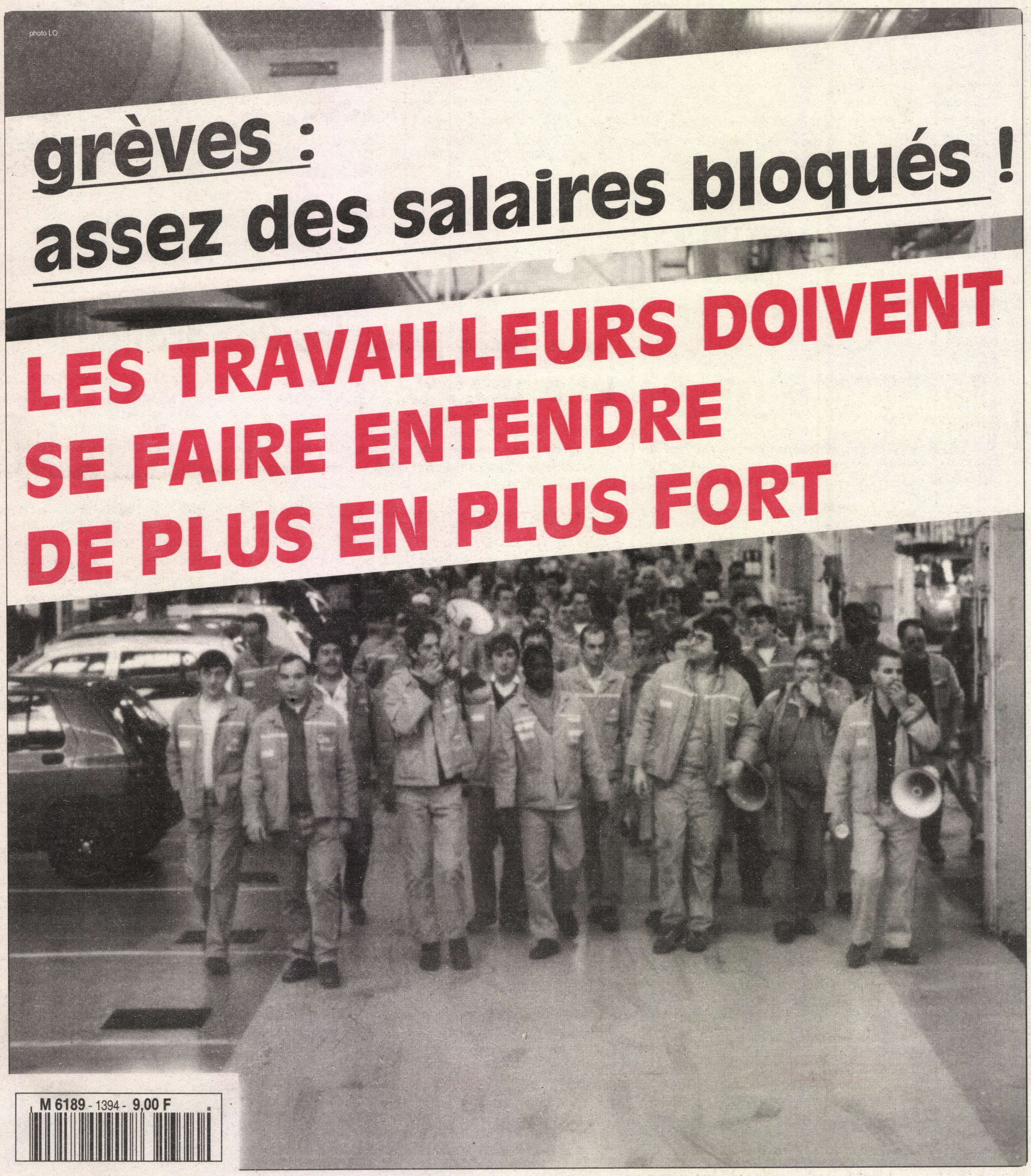

grèves : assez des salaires bloqués !

LES TRAVAILLEURS DOIVENT SE FAIRE ENTENDRE DE PLUS EN PLUS FORT

M 6189 - 1394 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 - **L'éditorial d'Arlette Laguiller**

Affaires

4 - Pierre Suard : Un homme qui a fait fortune sur le dos des salariés

5 - Crédit Lyonnais : Tour de passe-passe comptable et menaces sur l'emploi

Présidentielle

6 - La campagne d'Arlette Laguiller - Les réunions publiques

Travailleurs en lutte

7-8-9- Editorial des bulletins d'entreprise du 20 mars 1995

- Les grèves chez Renault, à Flins, Lardy, Douai, Cléon, Le Mans, Choisy-le-Roi et aux Fonderies du Poitou

11 - Chausson : 600 travailleurs devant le commissariat de Creil

12 - Grève à la SIFA - Orléans, à Rorer-Propharm, Alcatel-Telspace et chez Otis

13 - Martinique : 55 jours de grève des banques

- Grèves à l'Ile de la Réunion

Dans les entreprises

10 - Augmentations bidon et conditions de travail à Peugeot Sochaux

- Mécontentement chez Sylea (région de Toulouse)

Leur société

14 - Toulouse : Les sans-abri chassés d'un immeuble vide

- Appel du MRAP contre une des "lois Pasqua"

Film

15 - *L'appât*, de Bertrand Tavernier

- Les fêtes de Lutte Ouvrière

Dans le monde

16 - Turquie : Le pouvoir surpris par la réaction populaire

- Algérie : les femmes victimes des assassinats intégristes

- Manifestation à Nantes, contre les restrictions sur les visas

Jospin, Aubry et les 37 heures

LES CONTORSIONNISTES

Jospin et Martine Aubry (sa porte-parole sociale), commencent à être interpellés sur les 37 heures qu'ils promettent pour dans deux ans.

On leur demande si ce sera avec, ou sans, diminution de salaire. Ce qui n'est pas pareil.

A un jeune qui lui posait la question devant les caméras de télévision, Jospin a déclaré en substance : "*Bien sûr que je veux que ce soit avec maintien du salaire ; mon programme est d'atteindre les 37 heures d'ici deux ans, avec négociations dans les entreprises, et bien évidemment je souhaite que ces négociations aboutissent à un maintien, voire une augmentation des salaires, comme pour les sidérurgistes allemands*".

Et Martine Aubry de répéter derrière lui : mais oui, Jospin entend que ce soit sans diminution de salaire.

Mais dans leurs réponses, ni l'un ni l'autre ne nous disent : "La loi sur les 37 heures précisera que ce sera 37 heures sans diminution de salaire".

Cela n'est pas dans le programme de Jospin, même s'il tente, lorsqu'on lui pose une question directe, de se tortiller pour le faire croire.

Avec des gens comme Jospin et Aubry, il faut non seulement faire attention à ce qu'ils disent, mais aussi se méfier de ce qu'ils ne disent pas.

UN SOU C'EST UN SOU (proverbe corrézien)

Dans ses meetings récents, largement répercutés par la télévision, Jacques Chirac a répété à plusieurs reprises : "*Il ne faut pas croire qu'un franc distribué en salaire soit un franc perdu, c'est un franc retrouvé dans la consommation, retrouvé dans la reprise économique*".

Toujours à gauche, Chirac défend ainsi son programme (modéré) d'augmentation (modérée) des salaires.

Bien sûr, dans un discours électoral on est bien obligé de se servir d'images, notons quand même que l'Auvergnat Chirac s'est limité à "un franc" et s'est bien gardé de prendre 1 000 F comme exemple.

Arlette Laguiller à la TV et à la radio

Notre camarade Arlette LAGUILLER interviendra dans les émissions suivantes :

Vendredi 24 mars :

* **Face à la Une** sur TF1 après le journal de **20h**

Dimanche 26 mars :

* **Grand Jury RTL-Le Monde** à **18h30** sur RTL et RTL-TV

Mardi 28 mars :

* Journal de France-Info à **18h15**

* **Forum Le Point-Radio Classique** sur Radio Classique à **19h30**

À vos postes !

La corde pour les Pandraud... et court ?

Pandraud, président du groupe RPR au Conseil régional d'Ile-de-France, ancien ministre de la Sécurité de Pasqua, et qui dit-on aurait jalousé à l'époque le poste de Pasqua, vient d'être mis en examen pour complicité de recel d'abus de biens sociaux par le juge Halphen chargé de l'instruction des fausses factures de la région parisienne.

C'est son adjoint, Rémy Halbwax, lui aussi un ex de la police, (mais sous les ordres de Pandraud, lui-même aux ordres de Chirac) qui serait à l'origine des fuites sur les fausses factures du RPR dans les Hauts-de-Seine, fief de Pasqua. Cette affaire a abouti à la mise en examen de Schuller, lui-même aux ordres de Pasqua, (lequel est partisan de Balladur). Ce Halbwax, donc, travaillait pour Pandraud et pour le RPR au Conseil régional, servant d'entremetteur avec les entreprises pour obtenir des financements en échange de marchés dans le département. Il travaillait pour Pandraud, mais n'était pas payé par Pandraud, mais par les entreprises en question.

Et dire que ce sont ces messieurs - comme ce Pandraud, si fier d'être considéré comme le "premier flic de France", qui s'était fait élire en menant une campagne sécuritaire à la Le Pen ou à la Pasqua - ce sont ces gens-là qui peuvent faire mettre en prison, pour cinq ans, toute personne qui aurait simplement aidé, ou hébergé un immigré sans papier comme le stipule la loi qui vient de paraître au Journal Officiel !

D.N.

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 24 000 exemplaires. Composition : Objectif 2M. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

OUI, IL FAUT LE CONTRÔLE DES TRAVAILLEURS SUR LES RICHESSES DE LA SOCIÉTÉ !

On a pu lire dans le journal Le Monde le montant de l'impôt payé en 1993, et pour certains le revenu imposable correspondant, des candidats déclarés à l'élection présidentielle. Le Pen a fait exception en ne jugeant pas utile de répondre aux demandes du journal.

On sait que le revenu imposable est le chiffre obtenu une fois faites diverses déductions, tels les crédits d'impôts de ceux qui ont des actions, les travaux immobiliers qui ne sont évidemment pas les mêmes pour les habitants d'HLM que pour les possesseurs de châteaux, etc., et qu'ensuite on tient encore compte du nombre de parts pour calculer l'impôt. On apprend ainsi que Balladur et Chirac ont des revenus imposables (donc après les déductions ci-dessus) de près de deux millions de francs, ce qui correspond à un revenu brut dépassant largement les 200 000 F par mois — soit vingt milllions de centimes —. Ce n'est pas mal, ces gens-là peuvent se pencher sur le sort des pauvres.

Autre exemple, de Villiers a un revenu imposable — toujours après les déductions en question — d'environ 430 000 F, mais ne paye finalement que moins de 20 000 F d'impôts, car le nombre de parts auquel a droit sa famille nombreuse est de huit. Si l'on fait le calcul, on s'aperçoit qu'un gosse de riche justifie ainsi à lui seul un revenu net d'impôts de plus de 50 000 F par an. Il y a bien des pères et des mères de familles aussi nombreuses dans les classes populaires auxquels on ne fait pas le même cadeau fiscal. Car un revenu de 8 000 F, de 10 000 F ou même de 20 000 F par mois dans une telle famille, cela représente un revenu par part bien inférieur à ces 50 000 F. Le jeu des parts et des tranches d'impôt est donc bien loin de compenser les inégalités, il les maintient voire les accentue.

Alors oui, il faut que nous exigions que les revenus, et aussi les fortunes de tous les hommes du grand patronat, de tous les dirigeants politiques, soient rendus publics afin qu'ils soient sous le contrôle de tous. Il faut que leurs avoirs, leur patrimoine soient publics, que l'on sache par exemple ce que gagnent les hommes qui sont membres des conseils d'administration des grandes entreprises, ceux-là même qui sont traînés en justice aujourd'hui. Les comptabilités de quelques-uns sont épluchées par des juges lorsqu'il y a scandale, surtout lorsque cela implique des fonds publics et le versement de pots-de-vin. Mais il n'y a alors que trois juges pour examiner ces comptabilités et elles ne sont pas rendues publiques pour autant.

Pourtant, nous les travailleurs, nous pourrions dire si ces chiffres correspondent ou non à la réalité. Les employés de banque et ceux de la comptabilité, les employés des entreprises concernées, les travailleurs qui voient entrer et sortir les marchandises, les ouvriers qui savent sur quels chantiers on les a envoyés travailler et pour faire quoi, tous ceux-là auraient bien plus de moyens de contrôler et de faire connaître la vérité que trois juges examinant des dossiers au fond de leur bureau.

Face à la crise qui ruine l'économie, ou plus exactement qui ruine la majorité de la population et plus particulièrement les plus pauvres, face au chômage que même la reprise économique que l'on nous annonce ne fait pas diminuer, il faut des mesures de salut public.

Oui, il faut contrôler les puissances financières, et d'abord cesser de leur distribuer l'argent de l'État ; un argent qu'on leur distribue souvent sous prétexte de créer des emplois mais qui en réalité est versé complètement à fonds perdus.

Oui, il faut réquisitionner, c'est-à-dire exproprier sans indemnité ni rachat, les entreprises qui licencient et en premier lieu celles qui font des bénéfices. Il faut contraindre le patronat, la grande bourgeoisie, de rendre ce qu'ils ont accumulé au détriment des travailleurs et de la société. Il faut annuler rétroactivement tous les avantages fiscaux, toutes les réductions des impôts sur les sociétés, dont les grandes entreprises ont bénéficié dans les dernières années, sous prétexte d'encouragement à la création d'emplois.

En revanche, cet argent actuellement versé en pure perte au patronat pourrait servir à l'État à créer directement des emplois, en rétablissant et en accroissant les budgets des services publics qu'on a diminués pour aider les patrons. Les hôpitaux, l'enseignement, les transports publics, les Postes et les services publics en général ont besoin de personnel. Des milliers d'emplois pourraient aussi être créés pour construire les logements populaires qui manquent. Si la société était organisée non en fonction du profit de quelques-uns mais pour satisfaire réellement les besoins du plus grand nombre, pour accomplir réellement toutes les tâches utiles et nécessaires, le chômage pourrait être rapidement résorbé.

Bien sûr, tout cela ne peut être obtenu par le seul vote. Il faudra une lutte massive des travailleurs, décidés à contraindre le patronat et l'État à reculer sous peine de tout perdre.

Mais ma candidature dans cette élection présidentielle peut être le moyen, pour les travailleurs, d'affirmer qu'ils sont en faveur de ce programme et qu'ils sont de plus en plus décidés à l'imposer en comptant sur leurs propres forces.

Pierre Suard

UN HOMME QUI A FAIT SA FORTUNE SUR LE DOS, DES SALARIÉS

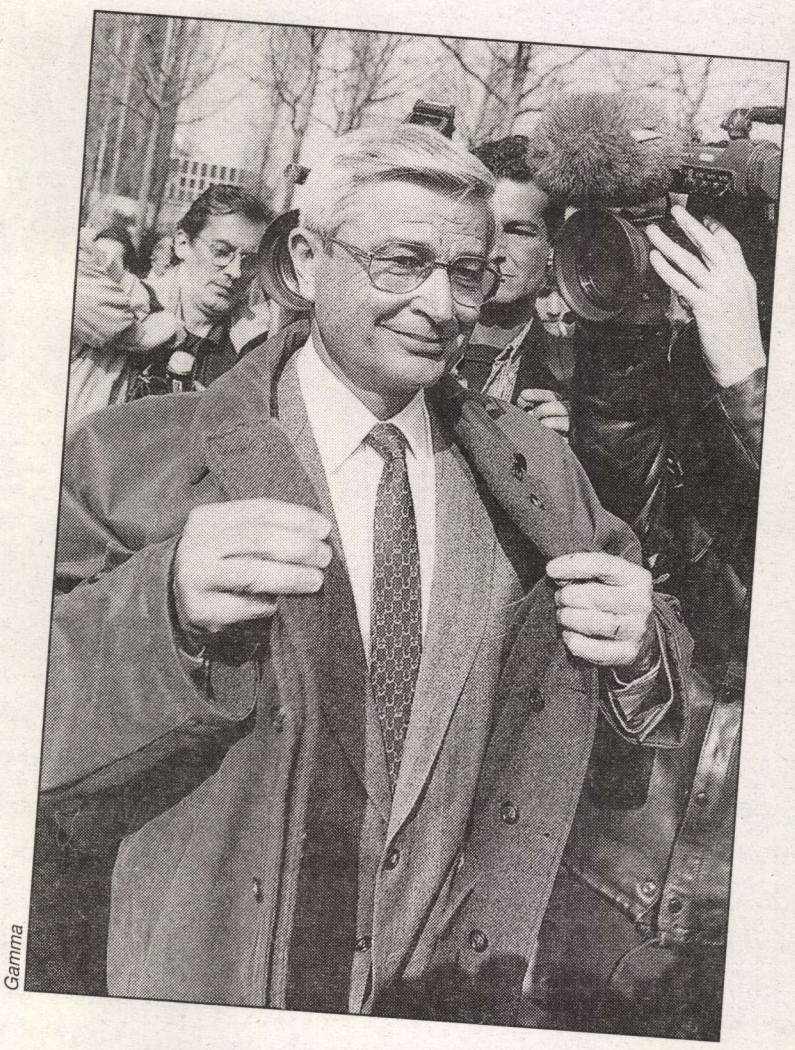
Gamma

Le PDG d'Alcatel, Pierre Suard, mis en examen pour trois motifs avec interdiction de diriger son groupe, s'est fait inviter à la télévision pour expliquer que, si les juges continuaient à l'embêter, il délocaliserait le siège du groupe à l'étranger.

La menace est sans doute gratuite, car le groupe Alcatel-Alsthom fait ses affaires et ses bénéfices grâce aux commandes et à l'aide de l'État français et, au bout du compte, les actionnaires du groupe savent bien de quel côté est la mangeoire.

Mais cela souligne bien à quel point des hommes comme Suard se considèrent comme au-dessus des lois !

PDG nommé par Balladur en juillet 1986 sur proposition d'Ambroise Roux pour privatiser la CGE, Pierre Suard doit répondre aujourd'hui à plusieurs séries de questions. Y a-t-il eu, ou pas, surfacturation dans les matériels de transmissions et de commutations vendus à l'opérateur public France Télécom ? Les frais d'installation d'un système de télésurveillance à son domicile ont-ils été payés par lui ou par l'entreprise ? Et enfin, Alcatel est-il à la source d'un réseau de financement des partis politiques tels que le Parti Républicain ?

Les PDG ont l'habitude de rendre des comptes... à leur conseil d'administration, et encore ! En dehors de cette instance, ils estiment n'avoir de comptes à rendre à personne. Et c'est particulièrement le cas à Alcatel, qui a des précédents dans ce sens.

Georges Pébereau, par exemple, le prédécesseur de Suard à la tête de la CGE, s'était fait voter une rente à vie lorsqu'il était PDG d'Alcatel CIT. Rendue publique par le *Canard Enchaîné*, il dut la faire annuler après des semaines de polémiques, pour pouvoir être nommé par le gouvernement dit "socialiste" PDG de la CGE.

Suard est donc presque surpris que l'on s'étonne de son salaire mensuel... de 1 million de francs : *"J'ai été longuement interrogé sur mon salaire et mon patrimoine et j'affirme que ce que j'ai, au terme de 35 ans de vie professionnelle, est modeste par rapport à mes homologues étrangers."*

Modeste ? Cela dépend à quoi l'on compare !

L'ensemble des salaires qu'un ouvrier smicard touchera au cours de ses 40 ans d'activité, si tant est qu'il n'a pas été licencié, est inférieur à ce que Suard gagne tous les 3 mois. Et derrière Suard, il y a toute une caste de cadres supérieurs, très bien payés et qui le protègent. L'expert du CCE d'Alcatel Mobile Communication (Laval plus Colombes) a montré par exemple, en juillet dernier, qu'entre 1991 et 1993 les directeurs ont reçu en moyenne 14,5 % d'augmentation, soit bien plus que pour les salariés... normaux.

Mais au fait, pour quel "travail" un Suard touche-t-il un million de francs par mois ? Le journal *L'Expansion* du 09/09/88 fait la description suivante des hauts faits de Suard qui est entré à la CGE en 1973 : *"Cas édifiant : son redressement des Câbles de Lyon, filiale malade qu'on lui confie en 1976. Il y provoque une crue de profits et propulse l'entreprise en 1984 au deuxième rang du secteur. Sa méthode ? La hache. Compression maximale des effectifs, coupes claires dans les budgets de fonctionnement et croissance externe. En huit ans, calcule Pierre Bollache, l'un des lieutenants de Suard qui ont participé au nettoyage, on a supprimé dans la maison-mère 4 600 emplois sur 8 000"*.

Voilà un PDG qui est pour la lutte des classes... riches contre les pauvres. Et c'est pour ces succès dans ce domaine qu'il est payé.

Et quand il essaie de "faire peuple" en faisant intervenir son oncle, un retraité des Houillères qui lui aurait dit *"Ne t'en fais pas, tout ça c'est de la politicaille de Paris. Mais les Allemands doivent se marrer actuellement"*, c'est un calcul supplémentaire de sa part pour essayer de faire jouer la fibre nationaliste. Car les salariés allemands, tout comme les français d'ailleurs, "ne se marrent pas". Il est prévu de supprimer en 1995 20 % des effectifs de la filiale allemande appelée SEL, soit 5 300 emplois.

"Je suis d'origine modeste, a-t-il dit, *ce que je possède est le résultat de 35 années de travail et d'économies"*. Mais le travail, c'est celui des autres, celui de tous ceux qu'il exploite. Ce qu'il reçoit correspond à un tout petit pourcentage sur les bénéfices qu'il a fait réaliser aux actionnaires de son groupe, en pressurant les travailleurs.

Correspondant LO

PMU en Afrique

Facile à comprendre, Charles !

La France, pays de vieille civilisation, a beaucoup de choses à apporter au reste du monde ! Le PMU est incontestablement une de ces réussites, et il s'est lui-même occupé de s'implanter dans huit pays d'Afrique, anciennes colonies de la France.

Selon la revue *Marchés Tropicaux*, Radio-France Internationale propose des émissions de pronostics, et pour certains privilégiés il est possible de parier à distance en participant aux paris hexagonaux grâce au Minitel. Mais le gros des paris est fait localement. Au Sénégal, il y aurait 2 700 kiosques spécialisés dans la vente de billets, et un vendeur de billets pourrait gagner trois fois le SMIC sénégalais. Les courses françaises sont retransmises en différé sur les chaînes de télévision locales. Pour le Sénégal, son PMU constitue la première source de rentrées fiscales,.avant même les droits de douane.

Mais c'est évidemment avant tout pour le PMU et les sociétés de courses français qu'il y a là, toujours selon *Marchés Tropicaux, "un important débouché et une source de profits appréciable"*.

La France "bienfaitrice" des pays pauvres sait exporter non seulement ses armes mais aussi ses miroirs aux alouettes.

J.M.

Affaire OM-VA

CARTON ROUGE... AUX POLITICIENS

Presque deux ans après le fameux match OM-Valenciennes, plus personne ne se demande si, comme bien d'autres, il a été truqué.

L'enquête nous a tenus autrement en haleine qu'une finale se jouant aux tirs au but : 250 000 F planqués dans un jardin ; des joueurs, des entraîneurs qu'on achète comme n'importe quelle marchandise ; des appels téléphoniques qui se voulaient "discrets" mais dont l'hôtel avait gardé trace ; des témoins de moralité qui démolissent les témoignages de la partie adverse, avant d'être à leur tour lâchés par leurs proches... Et au milieu de tout cela, des hommes d'affaires pour qui le sport est avant tout affaire de fric, des hommes politiques pour qui la politique est un sport où tous les coups, tous les mensonges sont permis pourvu qu'ils rapportent gros. Avec, dans la tribune d'honneur – si l'on peut dire – deux anciens ministres d'un gouvernement socialiste, Tapie et Mellick, ce dernier déjà inculpé de faux témoignage et de pressions sur témoins, tandis que le premier, à son habitude, pérore et admet que *«tout le monde a menti et moi aussi»*, avant de préciser – il a une "image" à préserver – qu'il a *"menti de bonne foi"* !

Mentir aux juges, voire aux supporters, c'est inacceptable s'indignent certains. Certes.

Mais mentir aux travailleurs, comme l'ont toujours fait tous les ministres, de droite comme de gauche, est-ce plus acceptable ?

Crédit Lyonnais LE SCANDALE, CE SONT LES MENACES SUR NOS EMPLOIS

Vendredi 17 mars, le ministre de l'Economie, Alphandéry, et Peyrelevade, président du Crédit Lyonnais, ont annoncé à la presse les résultats 1994 de la banque, et rendu public le "plan de sauvetage" du C.L.

Histoire sans doute d'ajouter à la solennité de cette présentation, le ministre avait convoqué à ses côtés le gouverneur de la Banque de France, qui préside la Commission bancaire, ainsi que le directeur du Trésor.

Bref il y avait là tout le gratin de ces organismes étatiques qui sont censés - entre autres - contrôler l'activité des banques nationalisées, et qui ont en fait laissé la bride sur le cou aux présidents successifs du C.L., pendant toutes ces dernières années d'expansion à tout-va vers.... le gouffre financier.

Les pertes pour 1994 s'élèveraient à 12 milliards de francs. L'estimation des provisions à passer serait comprise entre 30 et 50 milliards. Ce montant correspond aux futures pertes très probables (sur les prêts accordés qui ne seront pas remboursés ou sur le portefeuille d'actions détenues par la banque, et dont la valeur aura considérablement baissée quand elles seront revendues, si elles ont encore une valeur !).

Pour rendre le bilan plus "présentable", la direction de la banque et le ministère, qui agit au nom du gouvernement, ont concocté un savant montage financier, qui relève en fait du tour de passe-passe comptable.

Pour résumer, disons que le C.L. va sortir de son bilan 131 milliards d'actifs, qui constituent un véritable patchwork.

En effet d'une part, parmi ces actifs, figurent des biens que la banque peut espérer revendre sans perdre d'argent, voire en faisant une plus-value.

D'autre part il y a aussi là-dedans des créances sur l'immobilier, ou des participations dans le cinéma américain (dans la Metro Goldwyn Mayer par exemple), qui sont autant de pertes potentielles. Ce n'est qu'à la fin des tentatives de revente de ces biens divers et variés que l'on saura (si on veut bien nous le dire) si la banque a finalement perdu 30, 40 ou 50 milliards de francs... ou peut-être même plus !

Rappelons quand même que tout cet argent a rempli les coffres de capitalistes en tout genre. Les affairistes (notamment les promoteurs immobiliers) qui le leur ont donné ne peuvent peut-être pas eux-mêmes rembourser le C.L., mais l'argent en question a sans aucun doute servi à enrichir grassement plus d'un grand bourgeois.

L'Etat a donné sa garantie au montage financier mis en place pour le C.L. Le ministre a assuré que le contribuable n'aurait rien à payer. Il le proclame d'autant plus que nous sommes en pleine période de promesses électorales.

Car rien ne garantit que les pertes constatées au bout du compte se situeront dans les montants annoncés aujourd'hui !

En contrepartie de cette nouvelle aide de l'Etat, le Crédit Lyonnais s'est engagé à "*se recentrer sur ses activités*". Cela signifie notamment que la banque renonce à l'essentiel de son portefeuille de participations dans des sociétés industrielles. De même plusieurs banques filiales étrangères en Amérique latine comme en Europe, devraient être revendues.

Et surtout le Crédit Lyonnais doit diminuer ses frais généraux ! Traduction : réduire ses effectifs à un rythme encore accru.

LO

Saussier/Gamma

Peyrelevade, le président du Crédit Lyonnais, en compagnie d'Alphandéry, ministre de l'Economie et des Finances, annoncent le nouveau plan social : les employés devront payer pour les banquiers

C'étaient déjà 3 800 suppressions d'emplois en trois ans (sur la période 1994/1997) que la direction avait programmées. Le terme du premier plan social est quasiment atteint, et ce sont environ 1 600 emplois qui ont disparu de juillet 1994 à mars 1995.

La direction a annoncé un deuxième plan dit "d'amélioration de la productivité", pour lequel le C.C.E. sera consulté le 28 mars, et qui, selon les termes mêmes d'une brochure distribuée à l'ensemble du personnel, "*devrait prévoir une diminution d'effectifs supérieure à celle du premier plan*".

Il y sera encore question de départs au volontariat, mais "*dans toute la mesure du possible*" (sic). Cela veut dire en clair que les menaces de licenciements sont bien réelles.

D'ailleurs, la direction désigne déjà clairement les services qu'elle considère "*en sureffectif*".

Il s'agit des grands centres administratifs (qui sont de fait déjà touchés par des baisses d'effectifs, quand ils ne sont pas purement et simplement fermés : c'est le cas du centre de Rillieux, dans la région lyonnaise).

Il s'agit aussi des états-majors et des services du siège parisien.

La direction n'a pas chiffré précisément les réductions d'emplois qu'elle voudrait mettre en oeuvre. Elle s'est contentée pour l'instant de démentir les chiffres annoncés par la presse, qui a parlé y compris de 10 000 suppressions d'emplois.

Les dirigeants syndicaux pour leur part annoncent des chiffres variables : 5 500 selon FO, entre 6 et 8 000 selon la CFDT, de 7 à 10 000 selon la CGT.

Devant ces informations, la réaction dans le personnel est à l'inquiétude et à l'écoeurement.

Il est proprement indécent que ce soient les employés qui fassent les frais de la gestion désastreuse des banquiers. Et cela, beaucoup le ressentent.

Le personnel n'a pas eu son mot à dire sur toutes ces affaires, que les soi-disant super-managers ont décidées en prêtant et en achetant à tout-va.

Il ne porte aucune responsabilité dans ce désastre financier - qui ne constitue d'ailleurs nullement un désastre pour tous ceux qui ont bénéficié de tous ces milliards distribués à profusion.

Et maintenant ce serait à lui de payer la note !

Il est sûr que, si les employés de banque contrôlaient les activités de l'entreprise, on ne verrait pas toutes ces opérations au bénéfice de capitalistes et de bourgeois.

Mais, en tout cas, pour ne pas perdre notre gagne-pain que les banquiers se proposent allègrement de sacrifier pour des milliers d'entre nous, nous devrons nous préparer à la riposte.

Correspondant LO

PAS PERDU POUR TOUT LE MONDE

Le Monde des 19-20 mars cite une opération immobilière, réalisée près de la gare Saint-Lazare, par la banque IBSA. Cette banque, qui appartenait à Lévêque, ancien président du Crédit Lyonnais, lui avait été obligeamment rachetée... par le Crédit Lyonnais, sur ordre de son successeur Haberer. De fait le C.L. a surtout racheté... les ardoises immobilières de cette banque qui sont venues se rajouter aux siennes propres.

IBSA, devenue donc filiale du C.L., aurait contribué à aider un promoteur immobilier à *"réaliser une plus-value injustifiée de 80 millions de francs"*.

On a là un exemple du fait que l'argent ne s'est pas évaporé, et que des bourgeois en chair et en os l'ont bel et bien empoché.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE D'ARLETTE LAGUILLER

RASSEMBLEMENT PARISIEN

dimanche 2 avril 1995
à 15 h 00

Salle des Sports
de l'Ile des Vannes

Métro : Mairie de St Ouen
Autobus 137 et 166

Navette d'autocars gratuits depuis le métro

entrée libre

Voici les dates et lieux déja prévus pour les meetings que tiendra notre camarade Arlette Laguiller au cours de la campagne pour l'élection présidentielle.

– MULHOUSE
Samedi 25 mars à 17 h
Salle de la Société Industrielle
Rue de la Bourse

– DIJON
Lundi 27 mars à 20 h 30
Salle du Clos-Vougeot
Palais des Congrès

– MARSEILLE
Jeudi 30 mars à 20 h
Salle de l'Alhambra
340, boulevard Chave (5°)
(Tramway 68,
arrêt gare de la Blancarde)

– GRENOBLE
Mercredi 5 avril à 20 h 30
Salle Vercors, Alpes Congrès
(Terminus du tramway,
Grand-Place)

– LYON
Jeudi 6 avril à 20 h 30
Salle V.-Hugo, Mairie du 6°
33, rue Bossue (Métro : Masséna)

– CLERMONT-FERRAND
Vendredi 7 avril à 20 h 30
Salle Gaillard

– LILLE
Samedi 8 avril à 15 h
Maison de l'Éducation
Permanente (MEP)
Place Georges-Lyon

– METZ
Dimanche 9 avril à 16 h
Salle Braun - 18, rue Mozart

– TOULOUSE
Lundi 10 avril à 20 h 30
Salle municipale
22, allée de Barcelone

– LE MANS
Mardi 11 avril à 20 h 30
Palais des Congrès et de la Culture

– ROUEN
Jeudi 13 avril à 20 h 30
Salle Ste-Croix-des-Pelletiers

– RENNES
Vendredi 14 avril à 20 h 30
Salle de la Cité - Rue Saint-Louis

– REIMS
Mardi 18 avril à 20 h 30
Salle de la Croix-Rouge
4, avenue François Mauriac

– CHATELLERAULT
Mercredi 19 avril à 20 h 30
Maison pour Tous de Chateauneuf
69, rue Creuzé

– PARIS
Jeudi 20 avril
Salle de la Mutualité

– BORDEAUX
Vendredi 21 avril

SOUTENEZ LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

La souscription de soutien à la campagne d'Arlette Laguiller est ouverte.
Merci à tous ceux qui nous enverront leur soutien !
Les chèques sont à libeller à l'ordre de "Jean-Pierre DEFFEYES, mandataire financier",
et à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18.

Jean-Pierre DEFFEYES a été désigné, le 21 décembre 1994, mandataire financier d'Arlette LAGUILLER pour l'élection présidentielle d'avril 1995, conformément à la loi, et est seul habilité à recueillir des fonds pour cette campagne, dans les limites de l'article 52-8 du code électoral reproduit ci-après :

"Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30 000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1 000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100 000 F en application de l'Article L.52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L.52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don."

Uniroyal
Clairoix (Oise)

PATRON CONDAMNÉ... AUTORISÉ A LICENCIER

Le mardi 21 mars, le tribunal correctionnel de Compiègne a rendu son jugement dans l'affaire des "casseurs" embauchés par la direction de l'entreprise Uniroyal de Compiègne contre des grévistes l'été dernier, en pleine nuit.

Le chef de l'entreprise de gardiennage-sécurité "Impact-Sécurité", Thierry Labarrère, qui a reconnu être intervenu personnellement sur demande du directeur de l'entreprise Uniroyal avec quatorze "amis" dont il a persévéré à refuser de décliner l'identité, a été condamné à un an de prison avec sursis et déchu de ses droits civiques pour trois ans. Ce Thierry Labarrère doit considérer dérisoire d'être entre autres privé de bulletin de vote, lui qui vote à sa façon avec des matraques et des battes de base-ball et s'arroge le droit de cogner sur contrat privé.

D'autant que, contrairement à ce qu'avait requis le procureur, le tribunal n'a infligé aucune peine de prison à ce chef de commando anti ouvrier formé d'officiers de réserve. Le tribunal a montré davantage de clémence à son égard qu'à l'encontre de certains jeunes voleurs de banlieue condamnés à des peines de trois, six ou douze mois de prison ferme pour moins que ça.

Par contre, contrairement aussi à la demande du procureur, le tribunal a refusé de relaxer le directeur de l'entreprise, Richard Cassel, qui a commandité l'opération, fourni du matériel et donné le feu vert pour son exécution, tout en sachant - pour le moins - que le risque existait qu'il y ait des violences. Le directeur a été jugé coupable et condamné à quatre mois de prison avec sursis. Les salariés victimes et le syndicat CGT de l'entreprise devraient être partiellement dédommagés financièrement pour les préjudices moraux et matériels.

C'est un minimum de justice, le moins qu'on pouvait attendre. Cette décision n'en souligne que mieux l'indignité de la décision du ministre du Travail, intervenue il y a moins de trois semaines, d'autoriser le licenciement de notre camarade Jean-Marc Iskin, qui compte parmi les principaux délégués et responsables CGT de l'entreprise, et qui depuis plusieurs mois mène la résistance collective contre ce patron d'Uniroyal qui non seulement s'est illustré par le recours à des casseurs, mais continue à s'asseoir sur les lois en refusant d'appliquer deux décisions de justice ordonnant la reprise à leur poste des ouvriers victimes d'une procédure de licenciement économique irrégulière.

Contre la décision de l'inspecteur du travail, mais sur autorisation ministérielle, notre camarade a donc été aussitôt licencié.

Contre l'avis du tribunal de grande instance et du tribunal des Prud'hommes de Compiègne, 17 salariés ont été mis à la porte.

Parce que tel est le bon vouloir d'un repris de justice... par ailleurs directeur d'entreprise ?

Rien n'est réglé.

Correspondant LO

Les grèves : Se faire entendre de plus en plus fort

La période actuelle n'est pas marquée seulement par la campagne électorale, même si les médias lui consacrent la plus grande place. Il y a aussi de nombreuses grèves.

Ces grèves interviennent, pour la plupart, dans le cadre des négociations salariales annuelles. Mais ce qu'il y a de différent, c'est qu'au lieu de rester des grèves un peu symboliques le jour de la négociation, elles touchent un plus grand nombre de travailleurs qui débrayent plus largement et plus longuement que d'ordinaire, quand elles ne font pas tache d'huile et ne s'étendent pas comme l'a fait la grève de Renault.

En annonçant une augmentation limitée seulement à 1 % pour l'année, la direction de Renault qui, comme beaucoup de directions, ignore ce qui se passe dans ses propres ateliers, n'avait pas prévu la colère de tous les salariés du groupe qui, eux, n'ignorent pas les bénéfices qui ont été faits sur leur dos.

Depuis presque deux semaines, l'usine de Flins ne peut plus sortir de production car les grévistes sont principalement ceux que l'on appelait encore récemment les OS, ceux qui travaillent sur les chaînes de montage. Les chaînes ne sont pas bloquées de force, mais il y a trop peu de travailleurs sur ces chaînes et les voitures ne peuvent pas sortir. Si quelque chose sortait à l'extrémité des chaînes, cela ne pourrait vraiment pas porter le nom de voiture. D'ailleurs quelques chefs ont tenté de s'y mettre et, devant le résultat, n'ont réussi qu'à provoquer l'hilarité des grévistes.

La grève s'est étendue à toutes les usines du groupe. Choisy-Le-Roi qui fabrique les pièces détachées est en grève totale. Les grévistes, mobilisés jour et nuit, empêchent, sans violence et sans coup de force, tout camion d'entrer ou de sortir. A Lardy, au Mans, à Cléon (à partir du 21) la grève s'est étendue et la direction a préféré fermer les usines de Sandouville, Douai et Maubeuge plutôt que de voir la contestation s'y installer.

La revendication de 1500 F d'augmentation par mois pour tous, mise en avant depuis déjà plusieurs mois par différentes centrales syndicales, même si c'était sans vraiment chercher à l'obtenir, commence à être sérieusement reprise par tous les travailleurs qui se mettent en grève pour leur salaire.

N'oublions pas que c'était celle des jeunes travailleurs d'Alsthom à Belfort il y a quelques mois. C'est celle des grévistes de Renault aujourd'hui, et demain ce sera peut-être celle de tous les travailleurs du pays.

C'est que d'autres luttes sont prévues par les organisations syndicales. A la fin du mois, ce sera la SNCF, le métro et les bus qui, pour une fois, seront en grève ensemble. Mais d'autres secteurs vont immanquablement s'y mettre car il y a un lourd retard de salaire à rattraper.

Depuis le blocage des salaires instauré, rappelons- le, par un gouvernement socialiste, c'est effectivement au moins 1500 F mensuels que les salaires ont pris comme retard et qui nous manquent à tous sur la paie. Et n'oublions pas qu'en plus le patronat a diminué le pouvoir d'achat global des travailleurs, en jetant plusieurs millions d'entre nous au chômage, ce qui réduit le niveau de vie du même nombre de familles, même si les autres membres ont un emploi.

Pendant et après cette campagne électorale, nous avons un autre moyen de voter : c'est la lutte, c'est la grève. Ceux des hommes politiques qui ont des chances d'être élus sont, comme bien d'autres, achetés par le grand patronat et la bourgeoisie. Ils sont nos adversaires et nous ne pouvons rien en attendre de bon.

Par contre, nous pouvons toucher le patronat au portefeuille. Nous pouvons exiger notre dû et nous pouvons l'obtenir.

Aujourd'hui, puisqu'il y a, paraît-il, une reprise économique et même plus importante que prévue, le patronat a plus que jamais besoin de nous et de notre travail. Sachons faire payer celui-ci à sa juste valeur. Grâce aux lois du marché, le patronat a réussi à diminuer notre niveau de vie. Grâce aux lois de la lutte de classe, nous pouvons le rétablir.

Editorial des bulletins d'entreprise du 20 mars 1995

RENAULT EN GRÈVE

Rappelons que dans le cadre de la négociation annuelle sur les salaires, les syndicats du groupe Renault avaient appelé les travailleurs de l'ensemble des usines Renault à une journée d'action le lundi 6 mars (il y en avait eu une en février), à une autre le mardi 14 mars et à une troisième le mardi 21 mars. Jugeant les propositions de la direction annoncées alors manifestement insuffisantes, ils en prévoiraient maintenant une nouvelle pour le 28 mars, autre journée de négociation avec la direction. Cependant, mercredi 22 mars, des grèves se poursuivaient, ou même se développaient dans plusieurs usines du groupe.

Renault-Flins

Vers une troisième semaine de grève ?

A Renault-Flins, après la journée d'action sur l'ensemble du groupe Renault du lundi 6 mars qui avait été très suivie à Flins, une grève a éclaté spontanément le mercredi 8 mars dans une équipe de la Sellerie Mécanique. Cette grève s'est étendue à d'autres secteurs et d'autres équipes des chaînes de montage, paralysant toute la production. Lors de la journée du 14 mars, environ 4 000 travailleurs étaient en grève, les uns pour deux heures, les autres pour toute la journée.

LO

Après cette journée, selon les secteurs ou les équipes, le nombre de grévistes s'est maintenu ou renforcé d'un jour sur l'autre. Mais la grève continue d'entraîner une forte minorité : environ 1 200 travailleurs, plus un certain nombre d'autres qui débrayent par à-coups, notamment pour se rendre aux assemblées générales. En fait, les syndicats accompagnent la grève plus qu'ils ne l'encouragent vraiment : l'intersyndicale sort chaque jour un tract reconduisant le mouvement et se bornant pour l'essentiel à réclamer l'ouverture de négociations.

Mercredi 15 mars, au matin, un appel des grévistes du Ferrage, de Peinture, du Bâtiment S et de Sellerie Mécanique invitait tous les travailleurs à cesser le travail *«pour les 1 500 F», «pour faire plier la direction»*. Le nombre de grévistes se maintenait pratiquement au même niveau qu'à la veille de la journée d'action. Tout le monde se rassembla à un meeting central le matin et l'après-midi, en bout de chaîne Mécanique. La direction y avait aussi concentré ses chefs et ses cadres pour tenter de démontrer qu'elle pouvait sortir la production. Cela donna surtout aux travailleurs l'occasion de se payer la tête des chefs : ces messieurs en costards-cravates s'échinaient désespérément

Suite pages 8 et 9

Suite de la page 7

À Renault-Flins

Vers une troisième semaine de grève ?

à monter des pneus sur les voitures ! Les huissiers étaient là eux aussi, prêts à constater une *«entrave à la liberté du travail»* causée par les grévistes. Ils en furent pour leurs frais. Les chefs étaient tout à fait «libres» de travailler mais ça ne suffisait pas à les rendre capables de sortir des voitures.

Dans les assemblées, les discours syndicaux soutenant le mouvement étaient applaudis mais restaient peu concrets sur l'organisation de la grève. Un camarade insista sur la nécessité de s'organiser, proposant de constituer un comité de grève. Il fut lui aussi largement applaudi. En Sellerie, d'ailleurs, plusieurs travailleurs s'étaient portés volontaires.

Jeudi 16 mars, un tract des travailleurs en grève de la Sellerie donna aussi des informations sur la mobilisation dans les autres usines Renault (Choisy-Le-Roi, Lardy, Le Mans). Il appelait tous les travailleurs à la poursuite de la grève à Flins pour les 1 500 F et le paiement des jours de grève. Il invitait aussi tous les grévistes à s'organiser.

La grève continua les jours suivants; parmi les problèmes qui étaient posés, il fallait éviter les incidents que recherchait la direction avec ses cadres et ses huissiers, et aussi s'organiser pour tenir et essayer d'entraîner d'autres camarades dans le mouvement. Vis-à-vis des chefs, pas trop de problèmes ; il suffisait de traiter par le mépris ceux qui essayaient laborieusement de peindre quelques carrosseries et de laisser leur bout de chaîne Mécanique aux cadres : de toute façon, ils ne pouvaient pas aller bien loin.

Quant à s'organiser, des volontaires se proposèrent pour constituer des comités de grève, notamment au Ferrage et au Bâtiment S. Dans ce dernier secteur, ils lancèrent un appel aux techniciens des Méthodes, qui n'attendaient que cela, les invitant à les rejoindre dans la grève : ce qu'ils firent en débrayant deux heures pour assister au meeting du jeudi matin qui rassembla 7 à 800 personnes. Au meeting de l'après-midi, qui comptait le même nombre de participants, on s'inquiéta de la convocation des syndicats à la direction, pensant que celle-ci allait annoncer un éventuel lock-out ; en fait, les patrons annonçaient que la «séance de travail» prévue le samedi matin suivant était reportée ! Le fiasco du samedi précédent, où une «séance de travail» du même genre avait débouché sur une production nulle, leur avait servi de leçon !

Toute la semaine, la grève avait donc tenu bon dans chacune des deux équipes ; 200 à 300 grévistes déterminés de Sellerie Mécanique constituent le noyau principal ; tous les autres viennent de secteurs plus petits, y compris en équipe de nuit. Enfin, mercredi 22 mars, après l'annonce des propositions de la direction, la grève continuait de la même façon tandis que les dirigeants syndicaux continuaient d'accompagner le mouvement. Mais si la grève existe, si l'usine est paralysée, c'est d'abord parce qu'il existe, en particulier sur les chaînes, des noyaux de travailleurs déterminés, décidés à tenir bon.

Correspondant LO

Efficace !

Jeudi 16 au matin, au Bâtiment S de Renault-Flins, les techniciens des Méthodes ont débrayé pour l'assemblée. Illico, le grand chef des Méthodes à Billancourt a décroché son téléphone pour dire son indignation au chef de ces techniciens grévistes, avec mission impérative de leur faire la commission.

Revenus dans leur service, après l'assemblée, les techniciens n'ont pas apprécié la plaisanterie. Ils ont exigé que leur chef de service rappelle le grand chef et que celui-ci s'excuse, faute de quoi, ils se remettaient en grève.

Le grand chef s'est excusé. C'est fou comme une grève apprend la politesse à la hiérarchie !

À Renault-Lardy

Ça continue !

A Renault-Lardy, mercredi 15 mars, l'annonce de l'occupation de Choisy-Le-Roi a été la grande nouvelle, montrant que le mouvement s'étendait. L'assemblée générale à 14 heures décida de rester en grève toute l'après-midi.

Jeudi 16, la grève continuait comme précédemment, à raison de 4 heures par jour, et l'assemblée générale décidait pour le lendemain d'une action qu'elle jugeait médiatique : bloquer les voies du RER et grandes lignes à la gare de Bouray. Le comité de grève organisa cette action qui exigeait beaucoup de discipline de la part de tous.

Le lendemain, en présence d'un déploiement de CRS jamais vu dans la région, l'occupation des voies a été annoncée immédiatement par les radios locales et nous étions tous contents. Au retour, l'après-midi a été consacrée à discuter de la suite de notre mouvement. Sur proposition du comité de grève, un appel a été finalement lancé par l'assemblée générale à un rassemblement de tous les travailleurs de Renault pour le mardi 21, jour de la négociation à Billancourt sur les salaires.

Ce jour-là, à cinq cars bien rem-

Arc.

À Renault-Douai

Usine lock-outée !

A Renault-Douai, les débrayages du mardi 14 mars n'ont pas été très suivis. Il faut dire que seule la CGT appelait à deux heures de débrayage au minimum. FO n'a sorti aucun tract, et les militants de FO répétaient à qui voulait les entendre qu'il valait mieux attendre le mois de septembre pour lutter sur les salaires, puisque cela coïnciderait avec le nouveau modèle. La CFDT, elle, a sorti un tract pour dire qu'elle avait consulté le personnel et que seuls 32 % des ouvriers se déclaraient prêts à faire grève. Cela fait quand même près de 2000 personnes, précisons-le. Mais cela n'était pas suffisant pour la CFDT qui, elle aussi, prétendait qu'il valait mieux reposer le problème en septembre...

Il y eut quand même plus de grévistes que ne le dit la direction. Elle n'en a compté que 500 environ sur 6 200 employés, la CGT en a compté le double pour sa part.

Mercredi 15, l'usine a été mise en chômage technique à partir de 11 heures du matin. Les ouvriers qui arrivaient pour le poste de l'après-midi n'avaient plus qu'à rentrer chez eux. La direction avait simplement fait annuler le ramassage par les bus. En renvoyant les ouvriers chez eux, les chefs appliquaient les consignes en expliquant que tout cela était la faute d'une poignée de grévistes de l'usine de Choisy qui avait bloqué les camions. Et comme tout fonctionne en flux tendu...

Personne n'était dupe. Beaucoup disaient même qu'ils auraient dû faire grève la veille car maintenant c'étaient les autres sites qui se battaient pour eux. Et tous sont mécontents des propositions de la direction pour les salaires. Le mécontentement est bien là, même si la combativité n'est pas encore au niveau de celle d'autres sites Renault. Mais pour la direction, le chômage technique est justement un moyen d'y mettre un coup d'arrêt préventif, d'autant plus que la Renault 19 se vend moins et que la fermeture lui permet de dire aux ouvriers d'attendre chez eux, en téléphonant de temps en temps à un numéro vert pour avoir des nouvelles. D'autant plus aussi que, pour l'instant, aucun syndicat n'a encore proposé de venir à des assemblées générales pour avoir justement d'autres nouvelles que celles de la direction.

Correspondant LO

À Renault-Cléon

Débrayage !

Mardi 21 mars, un débrayage de deux heures appelé par l'ensemble des syndicats, dans le cadre de la journée d'action, a réuni près de 650 grévistes. Environ cinq cents d'entre eux sont allés manifester dans les rues d'Elbeuf. Le défilé était dynamique, ponctué de coups de sifflets et de slogans réclamant de la rallonge, du style : *«On veut des sous, on veut du pognon !»*.

L'après-midi, c'est 350 grévistes qui, eux aussi, ont défilé dans Elbeuf. A 14 heures, au changement d'équipe, la CGT distribuait un tract dans lequel elle mettait en garde les travailleurs contre un possible recours au chômage technique, dans certains secteurs, de la part de la direction de l'usine. Face à cela, elle envisageait d'appeler à la grève le mercredi 22 mars au matin pour se rendre à Flins.

Mercredi 22 au matin, il n'y avait pas de chômage annoncé, pas de débrayage prévu non plus, mais apparemment une journée de «réflexion-discussion» et peut-être un débrayage pour le jeudi.

(Essonne)

plis, nous nous sommes retrouvés à plus de 250 sur la place Bir-Hakeim à Billancourt, aux côtés des grévistes de nombreuses autres usines Renault. L'ambiance y était et nous avons fait, au retour, un petit détour par l'usine de Choisy-Le-Roi où la rencontre avec les camarades de cette usine a été très chaleureuse.

De retour à Lardy, nous avons confirmé le rendez-vous tous ensemble pour l'assemblée générale du mercredi matin 22 mars, lendemain des négociations, à 9 heures. A cette assemblée, la grève a encore été reconduite pour la journée.

Correspondant LO

Renault-Le Mans (Sarthe)

Au Mans depuis plus d'une semaine, des débrayages se succédaient, au jour le jour, mais la mobilisation ne mollissait pas.

Mardi 14 mars, journée d'action sur le groupe, plus de 2 500 travailleurs de l'usine ont cessé le travail deux heures sur la journée. Le matin d'ailleurs, le sous-directeur qui avait réuni un commando de cadres pour jouer les gros bras, s'est retrouvé à prendre un bain de boue tout habillé.

L'après-midi c'est la chaîne du Tracteur, dont la majorité du personnel est constituée d'intérimaires, qui était bloquée. Le soir vers 20 heures les chefs ont distribué un tract de la direction annonçant une réunion avec les syndicats pour soi-disant discuter salaires. La réaction des travailleurs devant cette manœuvre était unanime : «*Il faut continuer*» ; «*Ils se foutent de nous*», etc.

Du coup, le lendemain, mercredi, autant de travailleurs que la veille débrayaient et pour la première fois des agents de maîtrise , en nombre limité, rejoignaient le mouvement. Le matin c'est l'inauguration du self qui était perturbée par notre irruption dans les locaux. Sur place, un cadre connu et haï pour son comportement anti-ouvrier et ses provocations y perdit sa cravate.

Jeudi 15 et vendredi 16, la mobilisation ne se démentait pas et le 2ème collège (chefs, techniciens, employés etc.) débraya encore plus nombreux. La direction annonça d'ailleurs vendredi 17 mars un CE extraordinaire, pour mettre 1 580 ouvriers de production en chômage technique pour tenter évidemment de faire baisser le nombre de travailleurs qui débrayaient. Le CE fut envahi par les grévistes de l'équipe du soir, et les syndicats demandèrent aux travailleurs lockoutés de venir lundi matin à leurs postes de travail.

Lundi 20 mars donc, malgré la mesure de chômage, le rassemblement du matin regroupait plus de 1 000 personnes qui ont fait le tour des différents ateliers. Le soir c'était à nouveau la chaîne du Tracteur qui était bloquée.

Mardi 21 mars, jour de la négociation à Boulogne entre syndicats et direction, à 8h30 c'est à plus de 3000 que nous nous sommes retrouvés aux portes de l'usine avant de partir manifester. Tout le monde était étonné de l'ampleur du rassemblement, de la taille du cortège et pour beaucoup c'était du jamais vu. Car les chômeurs étaient venus en force des différentes équipes(matin, soir et nuit) et ceux qui travaillaient avaient débrayé encore plus nombreux que les jours précédents.

Ainsi sur l'usine, le mécontentement sur les salaires continue de s'exprimer fortement. Jusqu'ici la majorité des travailleurs n'était pas prête à la grève illimitée. Mais tout le monde attendait le résultat de la rencontre du 21 mars, un débrayage était annoncé pour le mercredi 22 et les choses pourraient changer.

Correspondant LO

Aux Fonderies du Poitou (Ingrandes - Vienne)

Les Fonderies du Poitou, filiale de Renault qui emploie 900 salariés à la fabrication de carters et de culasses (dont 680 à la production), sont en grève depuis lundi 20 mars pour une augmentation uniforme de 500 F des salaires, à l'appel des syndicats CGT, UDT (autonome), CFDT et FO.

La grève, effective depuis l'embauche de l'équipe du matin à 5 h 30 ce lundi, avait été votée en AG de chaque équipe jeudi 16, après que la direction eut annoncé, lors des négociations salariales annuelles, qu'elle ne proposait que 85 F d'augmentation au 1er mars, 70 F d'augmentation du "complément mensuel ouvrier" au 1er mai, et une prime exceptionnelle de 1100 F au 1er juin.

De l'avis général, cela ne faisait pas le compte, d'autant que les Fonderies affichent un bénéfice de près de 24 millions de francs en 1994. La réponse s'est d'autant moins fait attendre que l'an dernier, alors que les patrons annonçaient un bénéfice de 7,5 millions, les travailleurs des Fonderies avaient en une journée de grève obtenu une augmentation de 340 francs...

Lundi et mardi, la grève était suivie par environ les 3/4 du personnel ouvrier des équipes de jour, et la quasi-totalité de l'équipe de nuit.

Les grévistes ont installé des barnums à l'entrée de l'usine. Ils font un piquet qui discute avec les éventuels candidats à l'embauche , sans toutefois interdire l'entrée de l'usine. De même en ce qui concerne les camions, on les ralentit, sans empêcher l'accès. Néanmoins, mardi après-midi 21 mars, on apprenait que la direction avait assigné au tribunal sept délégués (six CGT et un UDT-autonome) pour entrave à la circulation de ceux-ci.

De toute façon, la production est quasi nulle... et les grévistes ont le moral !

Correspondant LO

Au CKD Renault (Grand-Couronne)

Un nouveau débrayage d'une heure a été appelé par les syndicats lundi 20 mars. Nous nous sommes retrouvés à une centaine et nous avons bloqué les camions. Le lendemain, mardi 21, journée interentreprise, le nombre de personnes qui ont débrayé était plus grand : environ 135 en tout. L'ambiance était chaude !

À Renault-Choisy-Le-Roi (94)

8 jours de grève pour les 1 500 F

C'est à partir du 14 mars que la grève à l'usine de Choisy-Le-Roi a vraiment démarré. La grève pour 1 500 F par mois a été acclamée, dès le lendemain, par quelque 500 travailleurs des ateliers. Reconduite ensuite en assemblée générale chaque matin, elle a paralysé cette usine de 900 salariés. Aucune production ne sortait. Elle a également paralysé d'autres usines du groupe, puisque les ressorts, les commandes de vitesses et autres pièces sont venus à manquer rapidement à Douai, Sandouville et Maubeuge qui ne peuvent tourner sans les livraisons venues de Choisy.

Pendant six jours, pas un camion n'est sorti. Les grévistes étaient déterminés au point d'organiser des groupes de volontaires pour se relayer aux portes, même la nuit et le week-end.

Dès le début de la grève, la direction a tenté par des prises de parole ou des intimidations au micro, de faire pression. Ainsi le directeur et l'encadrement venaient parmi les grévistes leur dire qu'ils devraient plutôt faire des débrayages plus modérés. Les grévistes répondaient qu'ils voulaient leurs 1 500 F.

Si les grévistes continuaient à se montrer déterminés et fiers de voir que leur grève avait pareille conséquence sur la production des grosses usines Renault, la direction, quant à elle, cherchait les moyens de retourner la situation en sa faveur. Elle avait essayé de dresser contre les grévistes ceux qui continuaient à travailler en leur disant qu'ils ne seraient plus payés dès qu'il n'y aurait plus de travail.... Ce qui a provoqué un beau tollé et l'arrivée de certains de ces travailleurs parmi les grévistes. Nous apprenions aussi que le directeur avait proposé, si le travail reprenait le vendredi 17 mars, une prime et le paiement d'un jour de grève.

C'est alors que lundi 20 mars, neuf grévistes (trois travailleurs, cinq syndicalistes CGT et un FO) ont été convoqués par lettre à un entretien préalable au licenciement. La direction les faisait assigner en référé devant le tribunal d'instance, le même jour, pour entrave. Au procès, la juge s'est entièrement mise du côté de la direction et a ordonné que les grévistes assurent la libre circulation des véhicules, sous peine de payer une astreinte de 500 F. par jour.

Cela a évidemment porté un coup au moral ! Mais la grève a continué et cela n'a pas empêché que mardi 21, jour des négociations centrales et d'un mouvement général sur l'ensemble des usines Renault, 150 grévistes se retrouvent en assemblée générale et continuent la grève pour la journée.

Quelques camions ont bien recommencé à circuler mais l'ambiance est revenue, d'abord avec le retour du car de grévistes rentrant du rassemblement central - ils avaient la pêche ! - Ensuite grâce au couscous organisé par des grévistes des Moteurs au local du CE et enfin avec la visite chaleureuse de 300 grévistes de l'usine de Lardy.

Mercredi 22, un tract de l'intersyndicale appelait à reprendre le travail. Après avoir repris le travail à 8 heures tout le monde s'est retrouvé pour le compte rendu de la veille. Le résultat n'a entièrement satisfait personne surtout quand on chiffre - à peu près cent francs - l'augmentation obtenue par la majorité d'entre nous !

Les négociations commençaient dans la matinée, entre la direction et les syndicats de Choisy, négociations qui devaient porter principalement sur la levée de toute sanction pour les neuf travailleurs menacés de licenciement et le paiement des heures de grève.

Correspondant LO

3,9% d'augmentation chez Peugeot ?

FAUX ! LA MOITIÉ ET NI MAINTENANT, NI ...POUR TOUT LE MONDE

Calvet a prétendu qu'il ferait légèrement mieux que les recommandations d'augmentation de salaire préconisées par le CNPF. Quel mensonge !

Les 3,9% qu'il a annoncés se décomposent ainsi :
- 1,2% d'augmentation en mars, c'est-à-dire les mêmes miettes qu'à Renault ;
- 1,4% en octobre, ce qui, rapporté à l'année, n'ajoute que 0,4% ;
- 1,3% d'augmentations dites «au choix» que touchent peut-être environ 60% de l'effectif sous une forme ou sous une autre.

Ramené au palpable, c'est tout juste la moitié de ce que Calvet annonce qui figurera sur les feuilles de paie de la majorité des ouvriers.

DES JEUNES TRAVAILLEURS PAYÉS À 3800-3900 F À PEUGEOT-SOCHAUX

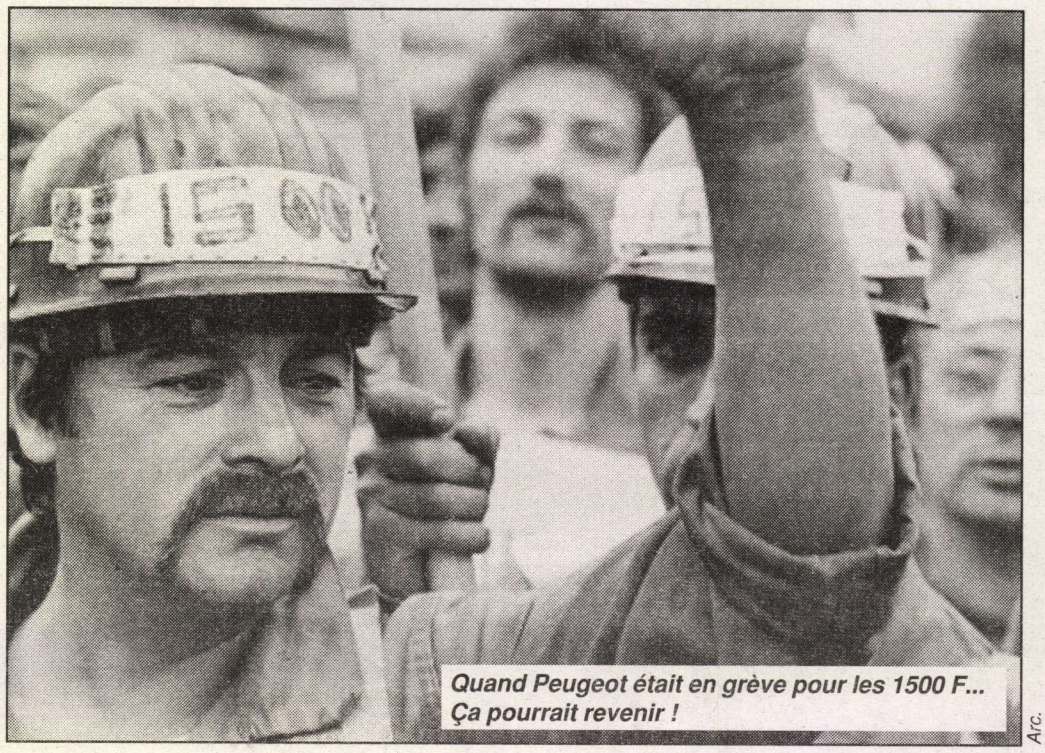

Quand Peugeot était en grève pour les 1500 F... Ça pourrait revenir !

Arc.

Depuis plusieurs mois, la plupart des quelque 400 intérimaires travaillant à Peugeot-Sochaux gagnent moins de 4 000 F net, et ils ne sont pas contents du tout.

La direction s'arrange pour que ces intérimaires ne touchent pas les indemnités de chômage partiel pour les 3, 4 ou 5 jours de chômage mensuels pratiqués à Sochaux depuis plusieurs mois. Comment ? En utilisant les intérimaires sous des contrats de 2, 3 ou 4 jours, bien souvent signés après coup, quand ils le sont. Comme ça, seuls les jours travaillés sont payés et le salaire à la journée est remis en vigueur.

Beaucoup d'ouvriers en poste étaient restés sur l'idée que les intérimaires, comme il y a bien des années, gagnaient de meilleurs salaires qu'eux du fait du caractère temporaire de leurs contrats. Les jeunes intérimaires commencent à rendre publique l'arnaque de la direction Peugeot et ils ne sont pas les derniers à vouloir une augmentation de salaire, du moins pour ceux qui ne préfèrent pas quitter une usine où l'on se fiche d'eux comme ça !

LES POMPIERS NE CHÔMENT PAS

Des ouvriers d'un secteur d'outillage de Peugeot-Sochaux sont allés se former récemment auprès des pompiers sur les gestes utiles de la vie quotidienne.

Ils y ont appris en plus que, lorsque le centre de production employait 40 000 personnes, les pompiers pratiquaient environ 150 interventions d'ambulances par an. Maintenant, le centre emploie moins de 20 000 personnes et les pompiers effectuent environ 400 interventions avec ambulance dans une année.

Les causes essentielles seraient les malaises dus au "stress". Le mot est trop commode. Il faudrait plutôt parler de l'augmentation forcenée de la productivité, au rythme moyen d'environ 10 % par an selon les chiffres de la direction : accélération des rythmes en chaînes, ajout d'opérations de contrôle en plus des opérations de production, pressions pour ne pas se soigner, autant de raisons bien connues qui provoquent un nombre accru de malaises pour lesquels les pompiers doivent venir avec ambulance. On devrait parler de «peugeotite», un mal dont les responsables ne sont pas durs à trouver.

SYLEA
Labastide - St-Pierre
Région toulousaine

ON N'EST PAS DES "ROBOCOP"

La Sylea, filiale du groupe Labinal, a décidé de fermer son atelier de Montauban en rapatriant les 180 ouvrières vers son usine de Labastide, située à 20 km et dont l'effectif sera à la fin du transfert (courant mars) de 650 personnes.

L'atelier de Montauban avait été créé en 1988 en bénéficiant des largesses des collectivités locales pour création d'emplois. Sa fermeture s'inscrit dans la volonté des patrons de Labinal de réduire leurs coûts. Pourtant les affaires vont bien pour les actionnaires. La Sylea, qui fournit les câblages automobiles pour PSA, Renault et Fiat, a quadruplé ses bénéfices après impôts en 4 ans !

Comme l'usine de Labastide n'avait pas des murs extensibles, certaines ouvrières craignaient qu'à l'occasion du transfert le patron en profite pour réduire les effectifs. Pour l'instant, cela ne s'est pas produit mais la création d'une équipe de nuit de femmes fait craindre des pressions pour renforcer cette équipe, limitée pour l'instant à 5 femmes.

RAS LE BOL DU CHÔMAGE

Le personnel ouvrier est essentiellement féminin, les ouvrières travaillant en deux équipes fixes. Régulièrement, des secteurs chôment un jour voire deux par semaine, pendant que d'autres sont fortement invités à venir faire des heures supplémentaires le samedi. Il arrive que ceux qui chôment en semaine viennent aussi le samedi, le patron prétextant *«un coup de bourre imprévisible»*. On peut être prévenu la veille pour chômer le lendemain, ou même appelé à la maison pendant son chômage.

TRAVAIL DE NUIT ET CADENCES

Le chômage se traduit bien sûr par des pertes de salaire qui réduisent d'autant des paies déjà minables : à peine au-dessus du SMIC pour un travail en équipe (sans prime d'équipe). On comprend que, lorsqu'il a été question du travail de nuit des femmes, la perspective de gagner 1 500 F de plus a incité quelques jeunes ouvrières à être volontaires.

Quant aux conditions de travail, cela devient infernal. D'abord c'est en général 8 heures de travail debout, et puis les cadences sont systématiquement revues à la hausse.

Aujourd'hui, même les femmes enceintes sont soumises au travail debout, faute de postes assis, et il leur est recommandé de faire la cadence.

Et puis, il y a sans arrêt des convocations des chefs pour absentéisme : on va mettre en péril l'entreprise, le déficit de la Sécu c'est notre faute, etc.! Et on nous envoie les médecins flics. C'est simple, ils veulent faire de nous de vrais "Robocop".

CA NE DURERA PAS AUTANT QUE LES IMPÔTS

Il y a donc un mécontentement latent qui s'est traduit récemment sur le problème du parking.

Avec près de 200 personnes de plus, la taille du parking extérieur qui était déjà insuffisant nous obligeait, en particulier pour celles de l'équipe du soir, à faire la course pour avoir une place. En plus, comme il y avait eu du vandalisme et des vols dans les voitures, certaines ouvrières ont décidé de rentrer leur voiture à l'intérieur, sur le parking des cadres. Le premier jour, une vingtaine d'ouvrières prirent le droit de rentrer, le second jour quarante, et finalement presque tout le monde.

Le patron, qui n'avait rien prévu, n'a pas osé nous en empêcher. Il a même décidé d'aménager le parking intérieur, ce qui constituait une petite victoire morale.

La dernière crapulerie du patron a failli faire déborder le vase. Il s'agissait de l'affichage d'une liste nominative des ouvrières qui avaient eu des absences maladies depuis le début de l'année. Devant l'émoi que cela a provoqué parmi nous, le patron a fait machine arrière et a retiré sa liste. Mais pas de doute, si ça continue, ça va péter !

En nous regroupant, le patron a fait que maintenant nous sommes plus nombreuses. Et, pour peu que nous réagissions collectivement sur tous nos problèmes, ce n'est plus lui qui fera la loi.

Chausson (Creil-Oise)

600 TRAVAILLEURS DEVANT LE COMMISSARIAT DE CREIL POUR RIPOSTER AUX CONVOCATIONS DEVANT LA POLICE JUDICIAIRE

Huit salariés de l'usine ont reçu à la fin de la semaine passée une convocation pour le lundi 20 mars devant la police judiciaire à Creil, parmi eux les responsables des six syndicats de l'usine.

Cette convocation faisait suite au coup de colère des travailleurs de l'usine de Creil, le lundi 13 mars, qui, après avoir appris que le gouvernement voulait les lanterner une nouvelle fois, étaient partis manifester dans Creil et avaient mis à sac l'Hôtel des Impôts. L'administration avait fait connaître son estimation des dégâts, soit un million de francs.

Cette convocation précipitée devant la police judiciaire visait évidemment à intimider l'ensemble du personnel, à quelques jours de la séance de négociations du vendredi 24 mars, où les représentants du gouvernement doivent annoncer ce qu'ils comptent faire pour Chausson. Tous les travailleurs de l'usine de Creil ont tenu à répondre à leur façon.

Réponse à la convocation de la police judiciaire

Le lundi 20 mars, peu de temps après la prise de poste, une assemblée générale était convoquée. Les syndicats avaient adopté auparavant une lettre ouverte au procureur de la République, au ministre de la Justice, au Premier ministre et au président de la République qui s'intitulait : "*Les travailleurs de Chausson vous mettent en accusation*". Cette lettre ouverte indiquait : "*Ni les travailleurs de Chausson, ni leurs représentants ne rendront des comptes tant que n'auront pas été poursuivis et condamnés ceux qui se sont disqualifiés en se compromettant sur ce scandale sur l'emploi*".

Elle constatait que l'information judiciaire n'avait pas été ouverte contre Calvet et Schweitzer, PDG de Peugeot et Renault et actionnaires à parité de Chausson, "*qui sont les responsables avérés de la faillite frauduleuse opérée à l'encontre de Chausson, et qui ont détourné près d'un milliard de francs illégalement en liquidant dans l'opération des milliers d'emplois*"... "*Ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé ont tout couvert et interdit les poursuites judiciaires*".

La lettre poursuivait : "*C'est nous qui réclamons des comptes pour les 1 000 salariés de Creil, les 1 300 de Gennevilliers, pour les 2 000 suppressions d'emplois en deux ans, pour les centaines de camarades en fin de droits à l'ANPE. C'est nous qui exigeons justice pour ceux qui ont vu leur vie démolie et pour ceux à qui on voudrait réserver le même sort*". Et la lettre précisait que "*les travailleurs de Chausson, réduits au désespoir, se battent comme ils peuvent et ont mille fois raison de le faire, car ils veulent vivre, même dans l'illégalité, plutôt que de mourir dans la légalité.*" Et elle concluait : "*Notre lutte continuera et nous ne nous laisserons pas impressionner par des mesures d'intimidation*".

L'assemblée enthousiaste, partisan de "un pour tous et tous pour un", adopta cette lettre ouverte.

Tous au commissariat !

Et c'est à 600 que les travailleurs de Chausson se rendirent en cortège dynamique au commissariat de Creil avec ceux qui avaient été convoqués.

Le commissaire de Creil avait décidé de cacher les renforts de gardes mobiles et CRS dépêchés sur Creil depuis une semaine. La manifestation arriva aux portes du commissariat, les convoqués entrèrent avec la lettre ouverte.

A l'intérieur c'était l'état de siège : les policiers étaient groupés en rangs serrés dans les escaliers pour faire face à une invasion impromptue. Le commissaire principal responsable de la police judiciaire, à l'abri au 2ème étage, voulut rouler des mécaniques devant ses subordonnés, mais il fut remis à sa place.

L'entrevue ne dura que quelques minutes et la lettre fut remise pour le procureur. Et tout le monde repartit content à l'usine. Chacun était fier encore une fois d'avoir su répondre du tac au tac, en montrant que la mobilisation était intacte.

Les travailleurs de Chausson devant le commissariat de Creil. LO

La population soutient les travailleurs de Chausson

Une véritable campagne de désinformation avait été lancée dans Creil. Des coups de fil émanant de certains services de police avaient été donnés à La Poste et à la Sécurité sociale et aux Allocations Familiales entre autres pour dire que "*les Chausson vont venir chez vous pour tout casser, préparez-vous à vous barricader*". Ce sont les employés qui le firent savoir en fin de journée à des salariés de Chausson. Ils étaient plutôt goguenards et souhaitaient cette arrivée pour s'accorder une pause.

D'ailleurs, dans le week-end précédent, l'UD-CGT et le syndicat départemental des impôts CGT avaient fait publier un communiqué de soutien total aux salariés de Chausson, quels que soient leurs moyens de lutte, était-il dit. De même l'intersyndicale des impôts de Creil a pris position en faveur des salariés de Chausson. Les travailleurs de Chausson qui se battent ont la sympathie de larges couches de travailleurs de la région, et c'est bien ce qui gêne les hommes du pouvoir.

Maintenant, tout le monde attend ce qui sortira de la réunion du vendredi 24 mars avec le gouvernement.

Correspondant LO

Citroën Saint-Ouen (Seine-St-Denis)

UN OUVRIER RÉINTÉGRÉ CINQ ANS APRÈS

5 ans, 8 mois et 16 jours après avoir été licencié, un ouvrier de l'usine Citroën de Saint-Ouen a repris son travail de 25 janvier dernier.

Le conseil des Prud'hommes de Bobigny a en effet condamné Citroën à la réintégration pour *"inobservation des formalités protectrices des candidats aux élections professionnelles."*

La vérité, c'est que la direction en voulait à ce travailleur qui avait été de toutes les luttes, à Levallois, puis à Saint-Ouen. Mais, selon la loi, elle l'a licencié un jour trop tôt. Elle était trop pressée. Elle a été condamnée.

***"Bien fait pour leur gueule"* : telle a été la réaction unanime de l'immense majorité des ouvriers. Les chefs ont tenu aussi à dire à ce travailleur qu'ils étaient contents de son retour. Et c'est certainement vrai pour une partie d'entre eux. Le chef d'atelier qui s'était le plus réjoui de son licenciement baissait la tête devant lui, au point de rater les marches dans les escaliers.**

La direction lui a proposé 300 000 F pour qu'il abandonne : il a refusé. Elle a menacé de faire appel : elle ne l'a pas fait. Elle a contesté sa désignation comme délégué syndical au tribunal d'instance : elle s'est désistée la veille de l'audience.

Inutile de dire que cela a remonté le moral des ouvriers.

Correspondant LO

SIFA - Orléans

LES TRAVAILLEURS TIENNENT BON POUR LEURS 500F

Malgré tous les efforts de la direction, au bout de deux semaines de grève, les travailleurs de la SIFA restent fermes sur leurs positions.

Mercredi dernier, le tribunal saisi par le patron avait ordonné l'ouverture des grilles sous peine de lourdes amendes. Croyant la partie gagnée, le patron a fait téléphoner chez les ouvriers pour leur dire que les grilles étaient ouvertes et qu'ils pouvaient rentrer. Il faisait rentrer aussi trois camions. Mais son opération a fait plouf. Les grilles sont ouvertes, mais personne n'a envie de les franchir. Au téléphone, les travailleurs répondent : "*Je rentre, si vous donnez 500 F*". Et les gros camions repartent pratiquement à vide.

Ah si, les cadres et chefs peuvent maintenant rentrer comme ils veulent, et même travailler. Mais apparemment, c'est pas ça : jeudi, en huit heures, ils n'ont réussi à couler que 70 culasses contre 210 que sortent habituellement les travailleurs sur ce même chantier.

Après ce premier coup de bluff, la direction a tenté l'opération charme. Elle a envoyé en fin de semaine une lettre à tous les travailleurs, leur demandant d'être présents à l'usine le lundi à 8 heures. Ce matin-là, elle a fait sortir tous les cadres pour aller "discuter" avec les groupes d'ouvriers en grève : "*L'usine va fermer. Il va y avoir des chômeurs. Il faut reprendre*". Jamais elle ne s'était autant souciée du sort des ouvriers ! En tout cas les travailleurs, nullement impressionnés, répondaient : "*Je veux 500 F*".

Le patron, jusque-là, n'a rien voulu entendre, rien voulu céder. Alors, la grève continue. Les travailleurs se sentent dans leur bon droit : "*Pour rattraper tout ce qui a été perdu, il faudrait 1 500 F. A côté de ça, 500 F, c'est vraiment pas beaucoup. Alors, le patron peut bien les donner !*"

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent

OTIS (Ile-de-France)

LES TRAVAILLEURS RENVOIENT L'ASCENSEUR

Chez Otis, nous sommes 2 500 salariés en région parisienne, la plupart affectés à la maintenance et l'installation des ascenseurs, les autres dans l'usine d'Argenteuil.

A l'annonce de 2,4 % d'augmentation prévus par la direction, ce fut la grogne. Surtout que 1,1 % seulement était prévu au titre de l'augmentation générale, le 1,3 % restant relevant des augmentations individuelles (mérite et promotion). Cela fut considéré comme une provocation, face aux profits réalisés par Otis sur notre dos. Un appel à la grève fut lancé par les syndicats pour le jeudi 16 mars, avec un rendez-vous à 10 h devant le siège de la société.

Ce jour-là, nous nous sommes retrouvés à 700 à Courbevoie. Le mouvement avait été bien suivi, malgré les difficultés rencontrées pour nous regrouper, du fait de la dispersion du personnel en de multiples agences. Le lendemain, nous étions plus de 1 000. Après avoir manifesté sur le parvis de La Défense, où se trouvent les principaux clients d'Otis, nous sommes allés faire un tour au CNIT avec des pétards et d'autres objets bruyants ; autant dire que nous ne sommes pas passés inaperçus !

Ensuite, retour devant le siège d'Otis pour attendre le résultat des négociations fixées à 14 h. Comme cela n'avait rien donné, nous sommes montés voir directement ce qui se passait dans les étages et, à plus d'une centaine, nous avons fait irruption dans le couloir du directeur de l'Ile-de-France, chargé de la négociation, qui à la vue des travailleurs qui envahissaient l'étage devint livide. Heureusement pour lui, il trouva un canapé pour s'asseoir et éponger la sueur qui lui coulait sur le front. Assailli par les réclamations, il déclara qu'il était incapable de faire son travail dans ces conditions. L'un de nous lui demanda alors à quoi il servait ; il ne sut que répondre !

Le lendemain, la direction lâchait 1,6 % d'augmentation générale et 1 % pour les augmentations individuelles, avec 140 F minimum pour les salaires inférieurs à 9 000 F brut. On reste loin de ce que les salariés d'Otis réclament, mais nous savons désormais dans quelle voie il faut s'engager pour imposer nos revendications.

R.A. (Paris)

ALCATEL-TELSPACE (Nanterre)

UN DÉBRAYAGE POUR LES SALAIRES, MAIS AUSSI CONTRE LES AFFAIRES

A Alcatel-Telspace, filiale du groupe Alcatel-Alsthom, les discussions annuelles sur les salaires viennent d'avoir lieu, et cela a été l'occasion d'un débrayage à l'appel des organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC et FO pour appuyer la réunion.

150 personnes, près de 50% des travailleurs restant encore à la production, se sont réunies dans le hall de l'entreprise. Même s'ils avaient conscience qu'un débrayage de protestation ne suffirait pas à infléchir la politique salariale de la direction, les affaires dans lesquelles sont mouillés le PDG Suard et le Premier ministre Balladur ont poussé un bon nombre de travailleurs à montrer leur mécontentement.

Car ceux-là mêmes qui prônent la rigueur se permettent de prendre dans la caisse, alors qu'ils touchent des salaires plus qu'indécents pour l'un — un million de francs par mois — et pour l'autre un salaire de 100 000 francs pour un travail fictif.

La direction s'est dite inquiète du fait que la presse et les juges terniraient l'image de marque du groupe. Mais dans les ateliers et les plates-formes d'essai, ce qui domine ce sont les réflexions du style : "*On va organiser une collecte pour Suard*" ou bien "*Puisqu'il y a une place vacante et qu'on n'a plus besoin de nous ici, je veux bien prendre la place... la paie est bonne !*"

La prestation télévisée du PDG sur FR 2 n'a pas convaincu et son chantage à la délocalisation du siège a fait dire à plusieurs : "*Il mérite la taule et on devrait lui piquer son groupe*".

Correspondant LO

RHÔNE-POULENC RORER-PROPHARM (Saint-Genis-Laval / Rhône)

USINE EN GRÈVE

Jeudi 16 mars, les salariés de Rhône-Poulenc-Rorer de Saint-Genis-Laval se sont mis en grève de 24 heures reconductible. Après avoir appris l'augmentation de 5 % du salaire du PDG Fourtou (15 000 F d'augmentation mensuelle !) et le 1,75 milliard de bénéfices fait en 1994, les travailleurs de l'usine de Saint-Genis posent évidemment le problème de leur propre salaire.

La grève était au départ suivie par environ 130 personnes sur un total de 339 salariés. C'était essentiellement le personnel de la production qui a arrêté le travail. Immédiatement des banderoles "Usine en grève" ont été posées devant l'usine, et la journée s'est passée en discussions pour élargir le mouvement : le soir on comptait trente grévistes de plus et la production était entièrement bloquée.

Le lendemain, la grève est repartie de plus belle. Trente grévistes sont allés sur le marché de Saint-Genis, puis au Mammouth voisin. Partout l'accueil fut très bon. Puis lundi 20 mars au matin, la grève a été reconduite par l'assemblée générale avec toujours le même nombre de grévistes. La décision d'aller devant l'usine Rhône-Poulenc Chimie de Saint-Fons y a été prise et 26 personnes s'y sont rendues, avec des tracts, pour faire connaître le mouvement.

La grève est très animée, trois assemblées générales se sont tenues le lundi, et rendez-vous a été pris pour l'assemblée générale du mardi. A suivre !

Correspondant LO

Martinique

55 JOURS DE GRÈVE DES BANQUES

(extrait du journal de nos camarades trotskystes des Antilles)
(Combat Ouvrier - N° 694 du 18 mars)

La grève des banques en Martinique s'est terminée après 55 jours. Les employés n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, en particulier les 14 points d'augmentation de salaire. Ils obtiennent 10 points (moins de 200 F d'augmentation). Ils n'obtiennent pas non plus le paiement des jours de grève mais l'étalement des retenues de salaire sur 30 mois et une "prime" de reprise de 500 F.

Toutefois, c'est avec satisfaction, avec le moral, l'optimisme et la tête haute que les employés des banques s'apprêtaient à reprendre le travail deux jours après la fin de la négociation. Sans la grève, ils n'auraient rien obtenu. Et ce qu'ils gagnent aujourd'hui l'aura été de haute lutte.

Les patrons banquiers ont été dirigés par un Jacques Jouy qui s'est affirmé dès le début comme un casseur de grève. Jusqu'au bout rien n'a gêné ces banquiers : ni le scandale financier de la Barings, cette banque d'Angleterre qui, en perdant en une seule journée la coquette somme de 5 à 6 milliards de francs, met au grand jour un aspect du fonctionnement des établissements financiers. Établissements qui servent à concentrer l'argent et le mettre au service des possédants-spéculateurs. Et les publications faites sur le niveau des salaires, et sur les nombreuses gâteries qu'ils se font, alors qu'ils exigent des travailleurs de se serrer la ceinture, qui ne les gênent non plus le moins du monde.

Bien au contraire, l'arrogance d'un Jouy et de ses compères n'a fait que croître. C'est l'arrogance et le mépris des riches et des puissants. Et ils l'affichent. (...)

Avec ces gens-là il faut aussi entrer en guerre. Il faut connaître les adversaires et mesurer tous les atouts qu'ils ont dans leurs mains : journalistes à leur botte, politiciens fielleux et amateurs de dialogue social et tous les petits-bourgeois bien-pensants. (...)

Aujourd'hui, après la lutte pour le rattrapage des salaires dans les banques, d'autres catégories ont fait leurs comptes et préparent leurs revendications.

En ayant été nombreux à avoir participé aux mobilisations de solidarité aux côtés des employés de banque, les travailleurs ont commencé à mesurer leurs forces. Et cela fait déjà partie de la préparation sérieuse des luttes qu'ils auront à mener.

Ile de la Réunion

Brasserie de Bourbon

GRÈVE DE 10 JOURS VICTORIEUSE POUR LES SALAIRES

Aux Brasseries de Bourbon (3 sites : la Rivière-Saint-Denis, Gillot et Saint-Pierre), à la Réunion, les travailleurs ont fait le compte de la perte de pouvoir d'achat subie ces dernières années. Ils se sont réunis et ont demandé aux délégués de la CGTR (CGT Réunion) de soumettre au patron leur revendication : 10 % d'augmentation sur 1995 et 1996.

Ce dernier a déclaré que leur demande ne pouvait pas être satisfaite par l'entreprise, car son chiffre d'affaires se serait "stabilisé" depuis quelques mois ! Pourtant les chiffres communiqués chaque année concernant cette entreprise florissante montrent exactement l'inverse ; le chiffre d'affaires fait des bonds d'année en année, alors que les effectifs, eux, sont comprimés.

Aussi, lundi 1er mars, la grève a été déclenchée, bloquant tous les dépôts et usines d'embouteillage. En quelques jours, tous les stocks de la très populaire bière "Dodo" avaient disparu des rayons des magasins, entraînant cette fois un manque à gagner certain pour le patron des Brasseries ! Les grévistes tenaient bon et n'avaient nulle intention de lâcher. D'autant plus qu'ils rencontraient la solidarité de la population. Ainsi par exemple, à Saint-Pierre (la seconde ville de l'île), les commerçants apportaient matin, midi et soir du ravitaillement aux grévistes. Le patron des Brasseries a alors annoncé qu'il accédait à la demande principale des grévistes, à savoir 10% d'augmentation sur 1995 et 1996, plus une prime égale pour tous de 1 449 F versée sur le salaire de mars, la moitié des jours de grève étant payée l'autre moitié récupérée en travaillant 3 samedis.

Une victoire donc de ces travailleurs qui n'ont pas baissé la garde et nous ont montré à tous que les patrons ont les moyens de payer... et les travailleurs les moyens de les y contraindre.

Correspondant LO

LES POSTIERS ET LA POPULATION DE SAINTE-ANNE ARRACHENT UNE EMBAUCHE

Au bureau de poste de Sainte-Anne (sud-est de l'île), le personnel en avait assez des conditions de travail déplorables dans lesquelles il était obligé de travailler (manque de personnel, pas de climatisation, manque de sécurité).

La goutte qui a fait déborder le vase en ce début d'année a été coup sur coup un cambriolage et un braquage, et surtout l'indifférence de la direction à leurs problèmes. C'est pourquoi la totalité du personnel, une demi-douzaine d'employés, y compris le chef de bureau, ont décidé de se mettre en grève pour obtenir deux embauches supplémentaires, la climatisation et un vitrage protecteur aux guichets.

Toutes revendications avec lesquelles la population de Sainte-Anne a montré qu'elle était solidaire puisque, pendant les trois jours, elle est restée présente auprès des grévistes.

Au bout de trois jours de grève, d'ailleurs, la direction générale faisait savoir qu'elle accédait à presque toutes les revendications et lâchait une embauche, la climatisation et le vitrage demandés.

Un premier succès, dû à la lutte des agents de La Poste et de la population, dont ils ont su trouver l'appui.

Correspondant LO

MENACE DE 230 LICENCIEMENTS DANS L'INDUSTRIE SUCRIÈRE

Annoncée en décembre dernier, la fermeture de l'usine sucrière Beaufonds à Saint-Benoît (est de l'île de la Réunion) a été confirmée en ce début d'année. Elle entraînera la suppression de 230 emplois (130 permanents et une centaine de saisonniers) dans une île où le chômage touche aujourd'hui 102 000 personnes sur une population de 630 000 habitants.

Cette décision s'inscrit dans la logique des capitalistes du sucre de rentabiliser leurs usines et exploitations. De plusieurs centaines d'usines au début du siècle, on en arrive à deux usines de traitement de la canne à sucre, une dans l'est à Saint-André (Bois-Rouge) et une dans le sud à Saint-Louis - Le Gol, la première appartenant à Dechâteauvieux, le plus gros capitaliste de la Réunion, la seconde à celui-ci et à Thiéblin, un autre patron sucrier.

Le prétexte aujourd'hui mis en avant pour fermer Beaufonds est la baisse du tonnage livré dans cette usine. Mais plus immédiatement c'est plutôt l'économie de 200 salaires qui explique cette décision brutale. Car, sur les 230 ouvriers de l'usine, seule une vingtaine retrouveraient une place à Bois-Rouge, l'usine voisine distante de 20 km. Quelques ouvriers de plus de 50 ans partiraient en FNE. A condition, ont expliqué Dechâteauvieux et Thiéblin, que l'État mette la main à la poche ! Pas question pour ces requins donc de se porter garants sur leurs fortunes des salaires de ceux qu'ils privent de leur gagne-pain.

Jusqu'à présent les travailleurs de Beaufonds n'ont pas fait trop de vagues. Ils ont cependant fait deux grèves d'avertissement d'une journée pour exiger des garanties quant à leur avenir. Mais ils menacent, s'ils ne les obtiennent pas, de bloquer la réception des cannes pour la saison 1995. La dernière de toute façon programmée pour Beaufonds. Ils n'ont pas le choix, après il sera trop tard.

Correspondant LO

20 000 chômeurs dans le bâtiment

Dans la construction, il y a aujourd'hui 20 000 ouvriers qui attendent un emploi. 4 000 ont été licenciés entre 1991 et 1994. Il n'y a plus aujourd'hui que 12 000 ouvriers déclarés dans le BTP. Depuis le début de l'année, on estime à 9 le nombre quotidien d'ouvriers licenciés dans la branche.

Correspondant LO

Logement

Toulouse

BAUDIS ET BALLADUR JETTENT DEHORS LES SANS-ABRI

Il n'y a évidemment pas qu'à Paris qu'existent des immeubles inoccupés depuis des années qui narguent ceux qui cherchent désespérément un toit pour s'abriter. A Toulouse par exemple, l'hôtel des Chevaliers de Saint-Jean, une immense bâtisse ancienne du centre-ville, appartenant à l'État, et qui servit un temps d'école de commerce, était vide depuis huit ans.

Quelques sans-logis, appuyés par diverses associations, se sont approprié les lieux le 18 mars. Il y aurait un à deux mille sans-abri à Toulouse. Cela en aurait donc fait quelques-uns de casés, sans qu'il n'en coûte rien à personne.

Mais les autorités n'ont pas voulu laisser refaire une nouvelle «rue du Dragon» à Toulouse. D'ailleurs à Paris, si elles ont été contraintes de tolérer l'occupation, ce fut uniquement à cause de la présence sur les lieux de l'abbé Pierre.

Dès le lendemain de bonne heure les flics sont donc intervenus pour déloger sans ménagement les occupants, parmi lesquels s'étaient rangés divers militants ainsi que le professeur Schwartzenberg par solidarité. Un peu plus tard, dans la matinée, une manifestation de protestation a tenté de se réintroduire dans le bâtiment, et la police a joué de la matraque. Schwarzenberg, parmi d'autres a été légèrement blessé.

Force donc reste, sinon à la loi, du moins à la force. Parmi les responsables de cette scandaleuse expulsion de pauvres dans le but de maintenir vide un immeuble, il y a le député-maire centriste de Toulouse Dominique Baudis, le préfet de Haute-Garonne, mais surtout les dirigeants de l'État. Car c'est Balladur lui-même qui a donné son accord à Pasqua pour que la police déloge les sans-logis. Le Premier ministre a confirmé sur France 3, en ajoutant : *«On ne peut pas laisser se développer dans notre pays des actions contraires à la loi»*.

Mais pourquoi Balladur ne fait-il pas appliquer la loi de réquisition (car c'est une loi, justement) au lieu de laisser vide cet immeuble ? Il déclare aussi que ce local *«devait être affecté à une administration»*. Mais laquelle, et quand ? Dans un an, dans dix ans ? Et puis, si celui-ci ne convient pas, des immeubles vides, il y en a bien d'autres !

Chirac a fait il y a quelques mois un petit geste démagogique en direction des mal-logés, mais Balladur a choisi l'autre créneau, la défense des propriétaires. Par respect de la propriété, même quand elle ne sert strictement à rien et n'a pas la moindre justification économique, par calcul électoral mesquin, l'homme à la villa de Chamonix a fait jeter dehors quelques sans-abri. Une célèbre devancière de Sa Suffisance Balladur avait dit : *«S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche»*. Si l'on n'a pas de toit, faut-il prendre la Bastille ?

André VICTOR

AFP

La police rue du Dragon à Paris, d'où elle a finalement été retirée... contrairement à Toulouse, "ville rosse" !

QUAND CHIRAC FAIT DE LA PROVOC

Où en est-on avec les sans-logis et les réquisitions à Paris ? Pas bien loin. Il n'y a eu pour le moment en tout et pour tout que deux immeubles réquisitionnés. Tibéri, le premier adjoint de Chirac, le véritable «Monsieur Immobilier» de la capitale, celui-là même que l'abbé Pierre avait couvert d'injures, a déclaré que les réquisitions de décembre dernier n'étaient rien d'autre qu'une *«espèce de provocation»*, *«un signal fort afin d'inciter les institutionnels à remettre sur le marché des logements vides»*. Et effectivement quelques dizaines de logements ont été ainsi débloqués.

Grâce à cette «provocation», Chirac a pu amorcer à bon compte son fameux «virage social» d'il y a quelques semaines. Mais maintenant il n'est plus question de réquisitionner quoi que ce soit. D'ailleurs Chirac chasse aussi le propriétaire sur les mêmes terres que Balladur.

Quant aux sans-logis de la rue du Dragon, que ce soit Balladur ou Chirac qui l'emporte, l'un comme l'autre ont bien l'intention de leur régler leur compte après les élections... s'ils le peuvent.

Un appel du MRAP contre une des "lois Pasqua"

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) vient de lancer un *Appel* contre une des toutes dernières de ce que l'on désigne sous le nom de «lois Pasqua». Le MRAP s'est notamment adressé à notre camarade et candidate à l'élection présidentielle, Arlette Laguiller, qui a bien entendu signé l'*Appel* reproduit ci-dessous...

Rappelons tout de même à cette occasion que, lors d'un récent meeting à Créteil, Jospin, lui, a déclaré : *«Je n'abolirai pas les lois Pasqua»*, précisant que, s'il était élu, il ne serait pas question qu'elles soient *«barrées ou biffées d'un trait de plume»*.

APPEL du MRAP

«Lorsqu'une loi est inhumaine
c'est un devoir de s'opposer à la loi».
Abbé Pierre

Tout près de nous, silencieusement, des hommes, des femmes, des enfants, vivent dans la misère et dans la peur. Chaque jour, des couples sont séparés, des enfants arrachés à leurs parents, des malades atteints de pathologies graves, expulsés, des demandeurs d'asile algériens, des réfugiés de l'ex-Yougoslavie sont déboutés et menacés d'être renvoyés dans leur pays d'origine.

Dans notre état de Droit, nombreux sont ces étrangers qui se trouvent en situation irrégulière bien souvent parce que les droits fondamentaux tels que le droit de vivre en famille, le droit de se marier, le droit d'asile ont été bafoués par les récentes dispositions gouvernementales.

Raguet / Gamma

Contrôle – principalement des immigrés dans les transports parisiens.

Dans le *Journal Officiel* du 28 décembre 1994, on peut lire le texte de la loi n° 94-1136 du 27 décembre portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945. Le titre I est ainsi libellé : *«Toute personne qui, alors qu'elle se trouvait en France, aura par aide directe ou indirecte facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 200 000 francs».*

Dorénavant, un médecin qui aura soigné en urgence un étranger en situation irrégulière, un militant qui aura aidé un réfugié débouté du droit d'asile à remplir un dossier, un citoyen qui se sera lié d'amitié avec un «sans-papiers», risquent d'être fortement condamnés.

Nous, soussignés, ne pouvons accepter cette loi monstrueuse qui instaure le délit de la solidarité et déclarons que, conformément à notre devoir de citoyens, nous avons déjà aidé ces hommes et ces femmes qu'on appelle les «sans-papiers» et/ou sommes disposés à aider les étrangers en situation irrégulière.

Voir

L'appât de Bertrand Tavernier

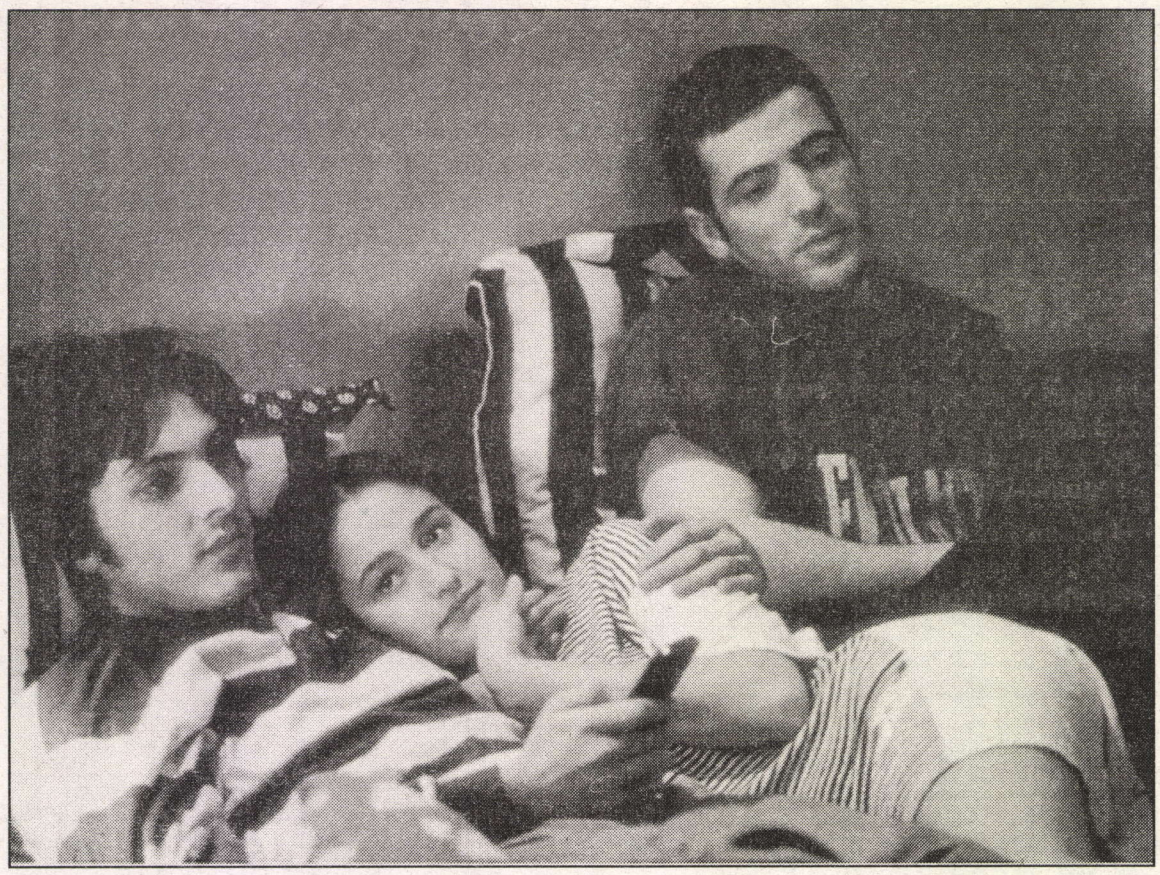

Bertrand Tavernier a trouvé l'inspiration pour son film *L'appât* dans un fait divers réel de l'année 1984, jugé en 1988. Morgan Sportès en a fait un livre publié aux Editions du Seuil.

Trois adolescents en apparence normaux, en apparence semblables à des millions d'autres que l'on côtoie dans sa famille ou dans la rue, sont devenus pourtant des tueurs par appât du gain, affichant une terrible insensibilité à l'horreur dans laquelle ils sombraient. Dans le film, ce sont deux jeunes sans emploi et leur copine, Nathalie, pris ainsi dans l'engrenage de la course au fric. Les jeunes du film ne sont pas ceux de 1968 : "*Ce ne sont pas les enfants de Marx et de coca-cola*", mais "*ceux de TF1 et de Claudia Schiffer*", annonce le metteur en scène.

Eric et Bruno sont sans emploi, sans même d'indemnités de chômage pour le second, mais se gavent de films américains dont les héros réussissent. Ils rêvent de "supercash" ou autres Roues de la Fortune. Pas question de p'tits boulots, de TUC. Non. Il leur faut penser grand, c'est-à-dire penser américain ! Par exemple monter une chaîne de magasins de prêt-à-porter aux Etats-Unis. Surtout que là-bas, pour les hommes d'affaires dynamiques, c'est facile : "*On peut virer quelqu'un quand on veut, il n'y a pas de TVA, pas de CSG, les lois sont différentes*"... Et quand le trio zappe devant la télé, l'image s'arrête sur Bernard Tapie.

Nathalie, elle, voudrait récupérer les gros magots des stars de cinéma. Elle rêve des millions de dollars d'Isabelle Adjani par exemple. Elle est vendeuse en prêt-à-porter, mais préfère se dire vendeuse-mannequin. Et elle se complait dans les bars des Champs-Elysées où elle se frotte à des gens de cinéma, des avocats, des écrivains plus ou moins connus. Elle collectionne leurs cartes de visite et leurs numéros de téléphone. Grâce à quoi elle a l'impression d'être quelqu'un, d'exister.

Pour monter son "affaire" aux USA, il faudrait à Eric un minimum de 10 millions de francs au départ. Le trio n'a rien. La télé aidant, l'idée germe que, pour obtenir de l'argent rapidement, on peut le prendre à ceux qui en ont ou en étalent. On peut faire le "big coup", comme dit Eric. Et l'idée d'utiliser le carnet d'adresses de Nathalie fait son chemin.

Et voilà que, quand les jeunes commencent à utiliser l'"appât" que représente la fraîcheur juvénile de Nathalie pour aguicher des hommes présentant des signes extérieurs de richesse et les attirer dans le guet-apens... l'histoire tourne au drame. La première victime sélectionnée est un avocat, qui se révèle être sans le sou, malgré les apparences, mais qu'il faudra éliminer car il pourrait reconnaître et parler. La deuxième victime n'est pas plus fortunée, derrière la façade. Il faudra aussi faire quelque chose...

Aucune hésitation. Aucun remord, et pourtant ces jeunes nous sont proches. Ce sont des sales gosses comme pourraient l'être beaucoup d'autres qui font des "conneries" et qu'on aurait envie d'arrêter, mais cuirassés d'une incroyable indifférence, comme Nathalie qui, lorsqu'elle se fait arrêter par la police, déclare : "*Je suis comme tout le monde, niveau Bac*". Et cela semble presque vrai. Et de demander innocemment aux flics si on va la libérer bientôt, parce qu'il faut qu'elle aille à une fête avec ses parents !

La société peut-elle produire des monstres aussi "normaux" ? Bertrand Tavernier ne fait pas de discours. Il nous laisse juges ou plutôt nous prend à témoin que "*ces jeunes obéissent à un état d'esprit qui fait des ravages*". Restent les conclusions différentes qu'on peut tirer. Des conclusions de moralistes bourgeois qui déplorent que les garde-fous que représentaient la religion ou la famille aient disparu... Ou des conclusions de révolutionnaires sur l'urgence de renverser une société qui ne connaît comme valeur que les billets de banque.

François LUTHIER

Au sommaire de Lutte de classe N°13 (mars-avril 1995)

- **La campagne pour l'élection présidentielle en France :** D'un duel sans intérêt à un vrai combat.
- **Italie :** Du gouvernement Berlusconi au gouvernement Dini : la gauche et les syndicats appelés au secours de l'austérité.
- **Espagne :** Le GAL, bras armé de l'Etat, comme toute la police.
- **Haïti :** • Six mois après le gouvernement américain. • Armée "nouvelle", mais anciennes menaces.
- **Mexique :** Cette crise qu'on disait impossible.

- Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues

- **De l'avant-guerre à l'après-Seconde Guerre mondiale** : la "Libération" et la continuité de l'Etat français.
(N° 63 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 7 octobre 1994)
- **Cuba, 35 ans après la révolution castriste.**
(N° 64 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 18 novembre 1994)
- **Rwanda, Burundi, Zaïre :** les ravages de cent ans de domination impérialiste.
(N° 65 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 décembre 1994)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

A SAINT-NAZAIRE

SAMEDI 25 MARS

de 16h à 24h

Salle Jacques-Brel

A MONTBELIARD

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 AVRIL

Halle Polyvalente

Turquie

LE POUVOIR SURPRIS PAR LA RÉACTION POPULAIRE

A l'évidence, le gouvernement turc ne s'attendait pas à l'ampleur des réactions qui ont secoué les quartiers populaires d'Istanbul, mais aussi d'Ankara et Smyrne, après l'attentat du dimanche 12 mars dans le quartier ouvrier de Gazi Osman Pacha et la sanglante répression policière qui a suivi, faisant semble-t-il au moins une vingtaine de morts parmi la population qui protestait.

Affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à Istanboul

Ajansky/Gamma

Le fait est que les émeutes, déclenchées à l'origine par le mitraillage de cafés par un commando d'extrême-droite, ou de policiers, ont pris de l'ampleur pour devenir l'expression du profond mécontentement de la population contre la situation économique, contre les agissements de l'extrême-droite et contre les brutalités policières.

La police et l'armée n'ont pas hésité à tirer froidement dans la foule des manifestants. Et alors qu'à Gazi la population enterrait plusieurs victimes des premières émeutes, elles faisaient encore plusieurs morts à Umraniye, autre quartier ouvrier situé sur la rive asiatique d'Istanbul, parmi les manifestants descendus dans la rue pour protester contre les méthodes policières et le gouvernement.

Visiblement, l'indignation a été telle que le gouvernement lui-même a craint une explosion généralisée, ce qui explique sans doute qu'il ait fait un peu machine arrière. On a ainsi pu voir le général commandant les forces armées dépêchées à Gazi venir dialoguer avec les habitants et leur demander gentiment d'enlever les barricades. Se démarquant de la police, dont la responsabilité est apparue évidente dans les massacres, il leur a déclaré : *"Je vous promets, je ne permettrai pas à la police de pénétrer ici. C'est moi qui commande, nous n'avons pas envie d'utiliser la force"* (contre vous).

Quant au gouvernement, qui couvre habituellement les exactions des forces de l'ordre, il a révoqué le commissaire du quartier et répréhendé ouvertement le préfet et le directeur de la police d'Istanbul ainsi que le ministre de l'Intérieur. Toutes les autorités et tous les dignitaires du régime se sont également mobilisés pour prêcher le retour au calme. Les responsables religieux alévites, dont la communauté avait été visée par l'attentat de Gazi, et des religieux sunnites ont appelé ensemble la population à ne pas *"tomber dans la provocation"*, ou encore appelé *"à la raison et non à la violence"*.

Résumant la panique du gouvernement face à ces événements, un officiel a d'ailleurs déclaré : *"Heureusement qu'il n'y a pas eu plusieurs autres quartiers pour rejoindre le Gazi Osman Pacha, on n'aurait pas pu faire face, étant donné qu'une grande partie des forces armées se trouvent actuellement à l'Est"* (engagées contre les Kurdes - NDLR).

En tout cas, la réaction immédiate des habitants du quartier de Gazi montre que la population pauvre et les travailleurs de Turquie ne sont pas prêts à subir sans broncher les agressions de l'extrême-droite, ou des milieux policiers et des services secrets qui préparent l'éventualité d'une nouvelle dictature militaire.

Au moment où l'armée turque impose ses choix politiques en accentuant les opérations militaires au Kurdistan et en déclenchant une offensive sans précédent contre les Kurdes au nord de l'Irak, cela est essentiel.

J.S.

Algérie

LES FEMMES, VICTIMES DES ASSASSINATS INTÉGRISTES

Lundi 20 mars, une journaliste de la télévision algérienne, Rachida Hammadi, 32 ans, et sa soeur Myriam, 36 ans, ont été victimes d'un attentat : leurs agresseurs ont ouvert le feu sur les deux femmes alors qu'elles venaient d'entrer dans la voiture qui les amenait au travail. La journaliste a été gravement blessée, sa soeur a été tuée sur le coup.

Selon un bilan récemment publié par les autorités algériennes, 112 femmes auraient été assassinées par les groupes terroristes islamistes pour la seule période allant d'août 1993 à novembre 1994. Certains journaux algériens avancent le chiffre de 300 femmes assassinées depuis le début des attentats jusqu'à la fin de l'année 1994.

Et les attentats ciblant particulièrement des femmes semblent s'être multipliés ces dernières semaines : plus d'une dizaine de femmes ou d'adolescentes ont été assassinées rien qu'entre le 10 et le 20 mars.

Les victimes des tueurs intégristes sont en partie des femmes visées à cause de leurs idées ou leurs activités publiques : ce fut le cas notamment d'une militante comme Nabila Djahnine assassinée à Tizi-Ouzou le 15 février dernier, connue à la fois pour ses opinions d'extrême-gauche et pour être présidente d'une association pour l'émancipation de la femme. Ce fut le cas aussi d'une enseignante en génétique de l'institut d'agronomie d'Alger assassinée le 26 février. Et c'est le cas de Rachida Hammadi, l'une des rares journalistes femmes de la télévision algérienne, et qui semble avoir été la principale cible de l'attentat de lundi dernier, même si c'est sa soeur qui a été tuée.

Mais il y a aussi les autres, la plupart des autres, femmes sans activités particulières, sans responsabilités, inconnues.

Ainsi, le samedi 11 mars deux soeurs de 18 et 21 ans ont été abattues chez elles, devant leur père, dans la banlieue d'Alger, par un groupe armé : l'une d'elles venait de se fiancer à un policier. Le 13 mars une jeune collégienne de 15 ans a été enlevée à l'intérieur de son collège, égorgée, et son corps a été déposé ensuite par ses tueurs devant la porte de l'établissement scolaire. Le 16 mars dans la région des Aurès, deux soeurs, enlevées la veille chez elles, ont été retrouvées égorgées...

Sur les 112 femmes assassinées dont parle le bilan officiel donné pour une période de 15 mois, la quasi-totalité étaient sans profession, 20 seulement étaient employées et 6 cadres. Elles ont été assassinées parce qu'elles étaient femmes, simplement. Certaines l'ont été parce que, enlevées par un groupe armé, elles refusaient de servir volontairement au repos du guerrier. D'autres sous prétexte qu'elles étaient femmes de policiers. D'autres parce qu'on les accusait de mauvaises mœurs, du fait qu'elles refusaient le voile, pour faire peur à celles qui ne se soumettent pas.

Ces assassinats montrent le genre de dictature que veulent imposer les groupes intégristes candidats au pouvoir en Algérie, le niveau d'arriération du régime qu'ils veulent imposer. Et il ne faut pas oublier non plus que les préjugés sur lesquels ils cherchent à s'appuyer sont ceux que le régime et les hommes au pouvoir ont eux-mêmes cultivés. On n'assassinait pas les femmes, certes, on n'obligeait plus (tout au mois par la loi) les jeunes filles à se voiler, et beaucoup ne le sont plus. Mais l'inégalité entre hommes et femmes, l'oppression de la femme étaient inscrites dans la loi, notamment dans ce code de la famille adopté par le régime algérien en 1984 et dont les intégristes n'ont aujourd'hui qu'à forcer les traits.

Olivier BELIN

NANTES samedi 25 mars "ALGERIE, UN VISA, UNE VIE"

"Algérie, un visa, une vie" : c'est le thème de la manifestation appelée le samedi 25 mars à 14h à Nantes, siège du service officiel chargé de la circulation des étrangers. Elle est à l'initiative d'un certain nombre d'organisations antiracistes (FASTI, SOS-Racisme, MRAP...) qui veulent ainsi dénoncer la politique du gouvernement français en matière de délivrance des visas aux Algériens victimes dans leur pays de la double persécution des islamistes et du pouvoir.

Lutte Ouvrière est sans réserve solidaire de cette dénonciation et de l'appel à manifester le 25 mars. Le rassemblement a lieu à 14h (et non 15h comme annoncé par erreur dans notre précédent numéro) devant l'antenne du ministère des Affaires étrangères, quartier Breil Malville.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995